

CHRONIQUES DE LA  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

N° 66

Hiver 2006

# À rayons Ouverts



**3 ÉDITORIAL****4 DOSSIER: LES LIVRES ANCIENS**

- 6 Anciennement... le livre
- 7 La collection de « ces messieurs » les sulpiciens
- 10 Les trésors de la Bibliothèque centrale de Montréal font leur entrée à la BNQ
- 13 Les véritables motifs de la fondation de Montréal
- 14 Le baptême de l'Amérique
- 16 Acquérir des livres anciens
- 17 La rencontre des savoirs
- 18 Les collections patrimoniales québécoises : travaux en cours sur le patrimoine religieux et sur les livres anciens

**LA VIE DE LA BNQ**

- 22 Redécouvrir Ferron
- 24 Entretien avec Hélène Roussel
- 28 Un outil de gestion des archives pour les maisons d'édition
- 29 Le dépôt légal des films et des émissions de télévision
- 30 Les expositions thématiques de la Grande Bibliothèque
- 31 Des espaces publics remodelés, rue Holt
- 32 Lucie Chagnon et Érick Rivard : représentants des abonnés au sein du C. A. de la BNQ

**33 EXPOSITIONS****34 ÉVÉNEMENTS****RUBRIQUES**

- 19 Jeux de mots
- 20 Trucs pratiques: autopsie de la restauration d'un livre ancien
- 30 Comptes rendus de lectures
- 34 Acquisitions patrimoniales



L'UNESCO, instance des Nations unies dédiée à la culture et à l'éducation, a proclamé Montréal la capitale mondiale du livre, le temps d'une année. Du 23 avril 2005 au 22 avril 2006, la métropole devient le lieu privilégié de la promotion du livre et de la lecture. Pour en savoir plus : <http://mcml.canoe.com>

Cette publication est réalisée par la Bibliothèque nationale du Québec. Nous tenons à remercier les artistes ainsi que les entreprises qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et leurs documents. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

**Conception graphique:**  
Marie Violaine Lamarche  
**Photographies:**  
Suzanne Langevin, page 3  
Pierre Perrault, pages 6-21, 24-27, 31  
**Correction:**  
Nicole Raymond

© Bibliothèque nationale du Québec  
Dépôt légal: 1<sup>er</sup> trimestre 2006

ISSN 0835-8672

La revue *À rayons ouverts, chroniques de la Bibliothèque nationale du Québec* est publiée trimestriellement et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. On peut se la procurer ou s'y abonner en s'adressant par courrier à :

Bibliothèque nationale du Québec  
Direction des communications et des relations publiques  
475, boul. De Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2L 5C4

ou par courriel à : [aro@bnquebec.ca](mailto:aro@bnquebec.ca)

Vous pouvez consulter *À rayons ouverts* en version PDF et HTML sur notre portail Internet à [www.bnquebec.ca](http://www.bnquebec.ca)



par LISE BISSONNETTE  
Présidente-directrice générale

# C o n v e r g e n c e s

Perçues avant tout comme des rationalisations administratives, les fusions d'institutions sont souvent évaluées de même façon. Leur succès se mesure au degré d'harmonisation des pratiques quotidiennes, qui vont de l'organisation du travail au remaniement des politiques et procédures, de même qu'à la satisfaction des personnels. Ne renions surtout pas ces aunes, elles témoignent de la solidité de nouvelles armatures. Mais on aura, dans la présente édition de *À rayons ouverts*, un aperçu des fruits réels que peuvent donner les convergences quant aux missions des établissements qu'elles ont mariés.

En quelques années, le patrimoine de la Bibliothèque centrale de Montréal, celui de la Bibliothèque nationale du Québec et celui des Archives nationales du Québec ont été rassemblés en une seule institution, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), à naître en janvier 2006. Pendant qu'au sein même de l'établissement en gestation se multipliaient les consolidations de catalogues, les redécouvertes de richesses mal connues ou carrément oubliées, les mises en valeur par la recherche ou par les expositions, on assistait à d'autres rapprochements chez nos partenaires naturels, notamment les chercheurs universitaires et les milieux associatifs. En résultent divers projets d'inventaires et, déjà, une percée significative dans le domaine du patrimoine religieux. Pour la majorité de nos concitoyens, ce patrimoine se résume en effet au bâti et à son contenu, mais nos efforts concertés ont taillé une place à l'imprimé dans la réflexion que mène actuellement la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec.

Le livre ancien, au Québec, appartient souvent à l'espace religieux, d'où l'importance des projets qui s'y rattachent. Mais d'autres richesses imprimées ont été les nôtres, que les mêmes concours de volontés devront faire émerger de leur relative obscurité. Parce que le premier livre dûment imprimé au Québec l'a été après la Conquête, et que ce modeste catéchisme a peu intéressé les savants, nous avons tendance à croire les trésors absents de nos collections. Leur nombre, il est vrai, ne saurait se comparer de près ou de loin à ceux des grandes bibliothèques patrimoniales d'Europe ou des États-Unis, mais de magnifiques collectionneurs nous ont légué notre part de pièces rarissimes anciennes, à proposer à l'admiration de nos concitoyens ou de regards étrangers.

*À rayons ouverts* stimule en ce numéro une curiosité que nous voudrions partager plus largement. L'intérêt pour l'imprimé ancien est encore beaucoup trop tenu au Québec malgré la vaillance de quelques chercheurs, libraires, bibliothécaires, professeurs, restaurateurs et bibliophiles qui se connaissent tous et s'inquiètent de leur relève. Celle-ci existe, certes, elle est même manifeste dans les pages qui suivent, mais son nombre est insuffisant pour l'ampleur des travaux à venir, et pour assurer une diffusion plus large, une animation plus forte. Même dans le cadre particulièrement propice de la Grande Bibliothèque, avec de fort intéressantes mises en exposition, il reste difficile d'amener le visiteur à ces détours pourtant passionnants. Dès la naissance de BANQ, avec l'apport du milieu archivistique, nous lancerons une réflexion systématique sur ce sujet, et sur la mémoire documentaire en général, dans un Québec où le papier, quel que soit le sort de son industrie, a encore un avenir.



**Les livres anciens, publiés entre le <sup>XV</sup><sup>e</sup> siècle et le <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle, sont des survivants.**

On estime qu'à la fin du <sup>XV</sup><sup>e</sup> siècle, l'invention de Gutenberg avait permis de disséminer plus de 30 000 titres, pour un total de 15 à 20 millions d'exemplaires. Ces ouvrages, aujourd'hui appelés incunables, sont devenus rares et précieux. Au <sup>XVI</sup><sup>e</sup> siècle, on aura publié plus de 200 000 titres, à plus de 200 millions d'exemplaires. Et qu'en reste-t-il ? Les cataclysmes, les guerres, la négligence, l'ignorance, les mauvaises conditions de conservation, bref, le passage du temps, sous toutes ses formes, a fait son œuvre, et l'on tente de préserver ce qui reste.

La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) possède une modeste collection d'environ 10 000 ouvrages anciens, qui comprend les livres publiés au Québec entre 1764 et 1820, les livres relatifs au Québec publiés avant 1821 et des livres publiés en Europe avant 1801. En vertu de sa *Politique de développement de la Collection patrimoniale*, la BNQ acquiert naturellement tous les ouvrages québécois et relatifs au Québec, mais aussi les ouvrages étrangers qui présentent un intérêt bibliophilique ou une valeur patrimoniale, et le présent dossier témoigne de ces activités.

Comment les livres anciens sont-ils acquis et comment sont-ils restaurés ? Quels sont les ouvrages les plus remarquables de la Collection Saint-Sulpice et de la Collection Philéas Gagnon, qui font partie des collections patrimoniales de la BNQ ? Des spécialistes répondent à ces questions, tandis que d'autres interrogent des titres précis afin de mettre en lumière les motifs réels derrière la fondation de Montréal ou de résoudre l'énigme de l'origine du mot « Amérique ». Après avoir pris connaissance des nouvelles avenues qui s'offrent pour l'étude du livre ancien, on conclura la lecture du dossier en se réjouissant du soutien offert par la BNQ à trois projets d'inventaire du livre ancien.

par **Claude Fournier**, directeur général de la conservation

En haut:

Michael Ettmüller. *Nouvelle Chymie raisonnée*. Lyon, 1693.

Ex-libris manuscrit du sulpicien Simon Saladin (1686-1747) surchargeant celui d'un chirurgien de Saint-Malo.

En bas:

Louis Richeome. *L'Immortalité de l'âme*. Paris, 1621.

Ex-libris manuscrit de sœur Raizin de la Congrégation de Notre-Dame.

R

Ce Livre est a ~~l'usage~~  
~~de~~ ~~l'usage~~ ~~de~~ ~~l'usage~~  
~~de~~ ~~l'usage~~ ~~de~~ ~~l'usage~~  
demeurant a St malo

1728

Dossier:  
Les livres  
anciens

R

Ce livre  
Joanna Rassin

de la Congregation Notre Dame  
de Montreal au mois de 1698

## Anciennement... le livre

Le livre fabriqué à la main nous est de moins en moins familier, habitués que nous sommes aux objets manufacturés et, de plus en plus, aux textes virtuels, à l'exception peut-être des livres d'artistes, qui relèvent encore de la tradition artisanale. On oublie facilement que les livres n'ont pas toujours été fabriqués comme ils le sont aujourd'hui, à l'aide de matériel d'imprimerie sophistiqué et d'ordinateurs. Ce qui distingue le livre « moderne » du livre « ancien » est non pas les gestes et les matériaux relatifs à leur fabrication, qui ont peu changé au fil des siècles, mais plutôt l'équipement qui sert à les fabriquer, qui a subi de profonds changements dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'introduction de la presse mécanique. Le règne du livre ancien commence donc au milieu du XV<sup>e</sup> siècle pour se terminer au début du XIX<sup>e</sup> siècle, même si la date qui marque sa fin varie sensiblement en fonction du pays.

Un seul regard sur le livre ancien suffit pour comprendre les étapes de sa confection. L'objet lui-même nous renseigne sur la composition et le processus de fabrication du papier, sur les méthodes d'imprimerie, de gravure et de cartographie, sur les techniques de reliure et, parfois, sur l'identité de ses propriétaires. Outre sa dimension matérielle, le livre ancien recèle la particularité de renfermer les écrits qui, chacun à leur façon, ont contribué à façonner notre civilisation occidentale.

Aux yeux de la majorité, le livre ancien représente un objet de curiosité, sorte de témoin du passé, ou une source de renseignements privilégiée. Pour les collectionneurs, il constitue un objet de désir, capable de monopoliser une vie entière, de pousser un passionné à engouffrer une fortune pour l'acquérir, voire de lui faire perdre la raison. Et pourtant, le livre ancien n'est pas *nécessairement* un bel objet ni un objet précieux; détérioré par le passage des siècles, usé par de nombreuses manipulations, victime d'intempéries, il accuse souvent son vieil âge. En raison de sa valeur historique et de tout ce qu'il peut nous apprendre, et qu'il s'agisse d'un traité de théologie poussiéreux, d'un magnifique ouvrage illustré en couleur, d'un almanach écorné ou encore d'un exemplaire provenant d'une bibliothèque royale, le livre ancien mérite d'être mieux connu pour être mieux apprécié.

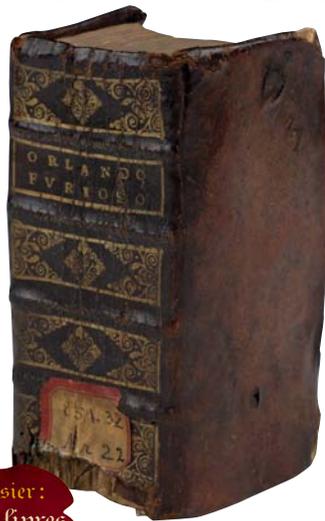
par **Michel Brisebois**, bibliothécaire, spécialiste des livres anciens,  
Direction de la recherche et de l'édition

Dossier:  
Les livres  
anciens

# La collection de « ces messieurs » les sulpiciens

par **Michel Brisebois**, bibliothécaire, spécialiste des livres anciens, Direction de la recherche et de l'édition,  
et **Julie Roy**, boursière postdoctorale du Programme de soutien à la recherche de la BNQ, édition 2004-2005

Lodovico Ariosto.  
*Orlando furioso*.  
Paris, 1621.  
Venetia, 1617.  
Titre et signature  
de l'intendant  
Gilles Hocquart.



Dossier:  
Les livres  
anciens

La collection  
Saint-Sulpice  
du Centre  
de conservation  
de la Bibliothèque  
nationale du Québec  
fait actuellement  
l'objet d'un  
inventaire des  
probenances.  
Cet exercice donne  
lieu à d'étonnantes  
découvertes.

*Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir  
à l'histoire de la Constitution Unigenitus*. 1740-41.  
Reliure ancienne en peau de vache.

## La bibliothèque des sulpiciens

En 1657, les premiers sulpiciens arrivent à Ville Marie et, à partir de 1663, ils deviennent seigneurs et propriétaires de l'île. Au siècle suivant, environ 150 prêtres de cette communauté traversent à leur tour l'Atlantique. Issus de familles aisées, le plus souvent de la noblesse, ces « messieurs », comme on les appelle, apportent avec eux quelques livres utiles à leur état, voire, parfois, des collections entières.

La bibliothèque des sulpiciens prend forme graduellement, grâce à des legs en provenance de ses membres qui, contrairement aux habitudes des jésuites de Québec ou d'autres ordres religieux, restent en possession de leurs livres jusqu'à leur décès. On y trouve aussi des ouvrages ayant appartenu à d'autres congrégations ainsi qu'à des prêtres et à des laïques. Ces livres se sont ajoutés aux bibliothèques privées par voie d'échanges ou d'achats.

## Le travail d'inventaire

Lors de l'inventaire de la collection, l'un des défis consistait à s'assurer que les livres avaient bel et bien été présents en Nouvelle-France. Pour ce faire, un inventaire des provenances<sup>1</sup>, réalisé à partir des ex-libris (c'est-à-dire des signatures manuscrites et des sceaux), a permis de reconstituer partiellement la bibliothèque sulpicienne à l'époque de la Nouvelle-France. Au terme de ce travail, plus de 700 ouvrages, dont près de 500 provenant des bibliothèques privées de 66 sulpiciens, ont été identifiés. Les autres ont appartenu aux diverses congrégations féminines et masculines de l'époque, ainsi qu'à des laïques tels les intendants Dupuy et Hocquart et les médecins Michel Sarrazin et Jean-François Gauthier.



Louis Richeome.  
*L'Immortalité de l'âme*.  
Paris, 1621.  
Ex-libris manuscrit  
de sœur Raizin  
de la Congrégation  
de Notre-Dame.



## La circulation des livres

La reconstitution de la bibliothèque sulpicienne a bénéficié de l'étude *directe* des livres, une méthode plus précise que le report aux catalogues ou aux inventaires après-décès, fréquemment adopté dans les reconstitutions des bibliothèques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cette méthode procure un nouvel éclairage sur l'histoire du livre en Nouvelle-France. La comparaison des dates de certains ex-libris avec la chronologie du possesseur a permis de documenter le contexte d'achat d'un ouvrage (au moment des études ou par donation familiale, entre autres) et de déterminer si ce dernier faisait partie des malles du possesseur ou s'il avait plutôt été acquis après l'installation de son propriétaire en Nouvelle-France. Les livres arrivaient également au pays sous forme d'héritage ou encore par des envois de parents et d'amis. D'autres faisaient l'objet explicite de commandes adressées, le plus souvent, aux maisons mères. Enfin, des voyageurs de passage et même certains membres du personnel navigant semblent avoir aussi permis d'enrichir les collections. Les remarques sur le mode d'acheminement des livres, qui se retrouvent parfois dans l'ex-libris, dans l'ex-dono ou encore dans des documents connexes (correspondances et bons de commande), nous permettent de documenter un arrivage.

La circulation du livre ne s'arrête toutefois pas à ces échanges transatlantiques. Les multiples ex-libris inscrits sur un ouvrage nous ont permis, par exemple, d'identifier le parcours, souvent complexe, de certains livres ayant connu plus d'un propriétaire. Si, en bout de course, certains livres dont les propriétaires étaient laïques se retrouvaient dans la bibliothèque d'un sulpicien, plusieurs ouvrages ont fait l'objet d'échanges entre les prêtres eux-mêmes et avec certaines congrégations religieuses féminines. L'identification de ces réseaux de propriétaires constitue un élément essentiel à la compréhension et à la mesure du phénomène de la lecture, que les inventaires après-décès permettent plus difficilement d'entrevoir.

## Le contenu des livres recensés

Parmi les sujets privilégiés, les livres de piété constituent un peu plus de la moitié des ouvrages recensés. On y trouve également des livres de droit, de littérature, de science, de médecine, d'histoire et de géographie. Les statistiques à cet égard s'apparentent à celles tirées des travaux menés à partir des inventaires après-décès. Or, l'analyse de la composition particulière des bibliothèques témoigne des intérêts personnels des possesseurs et jette une lumière nouvelle sur l'histoire des idées à l'époque de la Nouvelle-France.

Dans la catégorie des ouvrages religieux, plusieurs touchent l'histoire du protestantisme, mais plus encore celle du jansénisme. Certains sulpiciens semblent aussi avoir eu des domaines de préoccupation bien précis. La bibliothèque de François Vachon de Belmont, par exemple, atteste de son intérêt pour l'art, notamment pour la peinture et la musique, ainsi que pour la charpenterie. Ces livres prennent une autre dimension quand on sait que monsieur de Belmont pratiquait et enseignait le luth et qu'il était l'un des principaux architectes de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle.

De plus, certains livres contiennent des annotations tenant lieu d'aide-mémoire. On trouve notamment, dans un *Manuel de chirurgie*, une recette pour faire accoucher les femmes ou encore, dans un *Manuel du confesseur*, une liste de réponses aux confessions les plus fréquentes. Plusieurs volumes témoignent également d'une censure interne qui peut aller d'un élément de texte raturé jusqu'à des taches d'encre savamment disposées sur certaines gravures. On trouve même des mises en garde sans équivoque, comme c'est le cas dans un ouvrage de chirurgie jugé « dangereux pour les jeunes gens non mariés ». C'est dire à quel point l'analyse des ex-libris permet de découvrir tout un pan de l'histoire qu'un simple inventaire des titres permet difficilement de révéler.

## Une exposition au Centre de conservation

Ce travail d'inventaire donnera lieu à une exposition que la BNQ présentera en 2006. Cette exposition offrira un éclairage neuf sur l'univers de l'imprimé ancien, mais également sur l'histoire sociale et culturelle de la Nouvelle-France ainsi que sur l'histoire individuelle des propriétaires des ouvrages en circulation lors de cette période. Dans la matérialité même de ces ouvrages, c'est-à-dire dans leur format, leur reliure et leur état de conservation, se trouve inscrit le témoignage de leur parcours et de l'usage particulier qu'on en faisait à cette époque. En somme, bien plus qu'à une simple histoire du livre, c'est à une véritable histoire « des » livres et de leurs usages que nous conviera cette exposition.

<sup>1</sup> L'inventaire portait sur les 5000 ouvrages anciens qui formaient une partie de la Bibliothèque Saint-Sulpice au début du XX<sup>e</sup> siècle et qui font maintenant partie de la collection des livres anciens de la BNQ.

De haut en bas et de gauche à droite:

Lodovico Ariosto. *Orlando Furioso*. Venetia, 1617.  
Signature de l'intendant Hocquart sur le titre.

Joseph-François Lafitau. *Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde*. Paris, 1733. 2 volumes. Illustration.

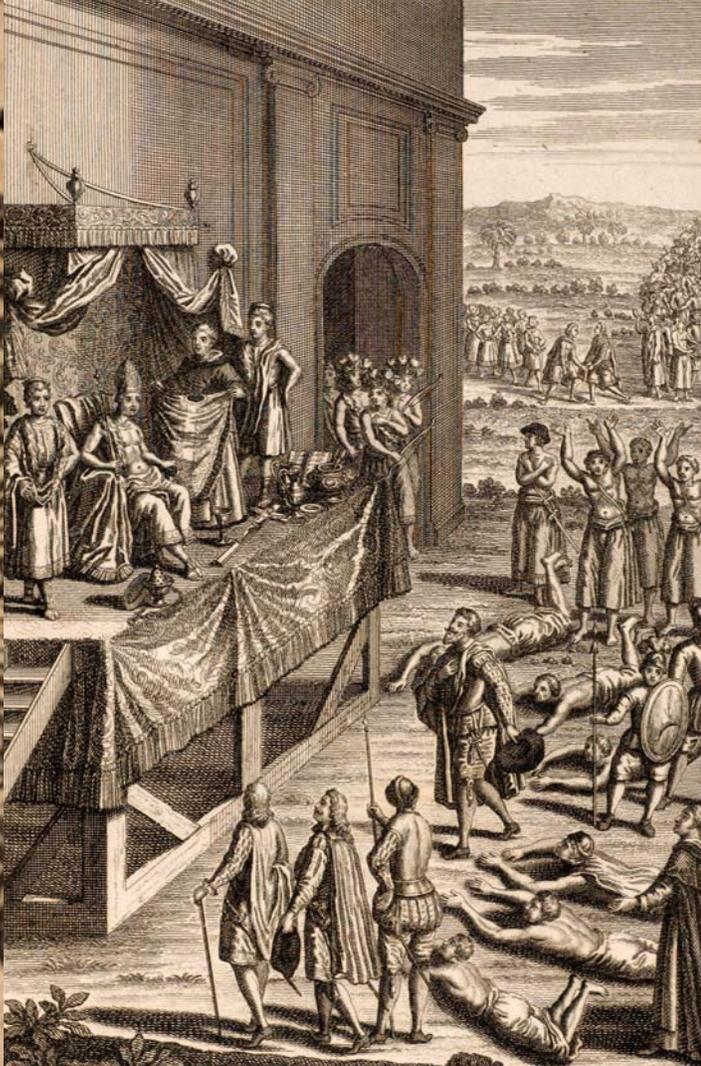
Duhamel du Monceau. *Traité des arbres et des arbustes qui se cultivent en France*. Paris, 1755. 2 volumes.

Louis Richeome. *L'Immortalité de l'âme*. Paris, 1621. Titre gravé.

Adrien Baillet. *Histoire de Hollande*. Paris, 1698.

Titre avec ex-libris manuscrit de Jeanne Leber ou d'un membre de sa famille.

*Handwritten text in cursive script, possibly a signature or name, on aged paper.*



C R I P T  
 e Charme prod  
 les (e). Les fle  
 i forme de ch  
 us lesquelles o  
 ) forment d'ab  
 es especes d'é  
 t un pistil (d)  
 ir base à un e  
 & anguleux (j  
 on nomme al  
 accompagnent  
 entées dans la  
 t en trois part  
 ne font ovales  
 , pliffées depu  
 la direction de  
 erement & pa  
 chaque nervu  
 pardessus. L  
 ranches: elles  
 mbent qu'au p  
 aux aisselles de

**L'IMMORTALITE  
 DE L'AME,**  
*Declaree avec raisons naturel  
 les tesmoignages humains et  
 diuins pour la Foy Catholi-  
 que contre les Athees  
 et Libertins.*  
 Dedie au Tresillustre  
 Cardinal de Sourdis  
 Par Louys Richeome Prouven-  
 cal Religieux de la Com-  
 pagnie de IESVS;  
 Avec Privilège du Roy.  
 M. DC. XXI.  
 A PARIS

*Handwritten text in cursive script, appearing to be a signature or name, on aged paper.*

# Les trésors de la Bibliothèque centrale de Montréal font leur entrée à la Bibliothèque nationale du Québec

1 L'acquisition récente des collections de la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal par la Bibliothèque nationale du Québec constitue un événement majeur dans le domaine de la bibliothéconomie québécoise.

2 La collection de livres anciens du bibliophile Philéas Gagnon (1854-1915), acquise par la Ville de Montréal en 1910 et enrichie par la suite, comporte environ 1 800 ouvrages portant sur l'Amérique.

3 Cet article propose un bref survol des principaux ouvrages concernant l'Amérique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

## Récits de voyages dans les Amériques

L'un des plus grands apports de cette transaction réside dans les récits des tout premiers voyages dans les Amériques. Parmi les trésors de cette collection se trouve un exemplaire du *Cosmographiae Introductio* (Strasbourg, 1509) de Martin Waldseemüller, un petit ouvrage décrivant la célèbre carte géographique où l'Amérique est nommée pour la première fois<sup>1</sup>. On retrouve aussi l'ouvrage de l'Italien Pietro Martire d'Anghiera, mieux connu sous son nom latinisé de Petrus Martyr, ami et correspondant des plus grands navigateurs de son époque, tels Colomb, Magellan, Vasco de Gama, Cabot et Vespucci. Ce recueil de récits de voyages a été publié sous la forme de huit *decades*. La BNQ possédait déjà une édition en latin des trois premières décades, datée de 1533. La Collection Gagnon fournit un exemplaire de la première édition complète en anglais (*De Novo Orbe, or the Historie of the West Indies*), parue à Londres en 1612. À cela, s'ajoute un document d'une grande rareté rédigé par un témoin privilégié des persécutions espagnoles envers les Indiens d'Amérique du Sud, l'évêque Bartolomé de Las Casas. La Collection Gagnon apporte à la BNQ l'édition originale de son œuvre majeure, le *Brevisima relacion de la destruycion de las Indias occid. por los Castellanos* (Séville, 1552), constituée de huit brochures d'abord publiées séparément. À cet exemplaire, s'ajoute une édition du XVII<sup>e</sup> siècle contenant la traduction en anglais d'une grande partie des brochures originales<sup>2</sup>, qui comporte deux gravures sur bois montrant de multiples scènes de torture perpétrées par les Espagnols sur les indigènes.

## Recueils de récits de voyages

Plusieurs récits de voyages des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, demeurés à l'état de manuscrits ou transmis oralement, ont été rassemblés sous forme de recueils de textes souvent agrémentés de cartes. Ces recueils très rares sont d'une importance capitale pour connaître la vision du monde de l'époque. Dans la foulée de ses acquisitions, la BNQ a enrichi ses collections de nombreux exemplaires. Parmi eux, se trouve le *Novus orbis Regionum ac Insularum veteribus*

- 1 Groupe de *Relations des Jésuites* en éditions originales du XVII<sup>e</sup> siècle et en reliure ancienne.
- 2 Bartolomé de Las Casas. *An account of the First Voyages and Discoveries Made by the Spaniards in America*. London, 1699.
- 3 Pierre Biard. *Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du País, & de ses Habitants*. Lyon, 1616.
- 4 Giovanni Battista Ramusio. *Terzio volume delle Navigationi et viaggi*. Venetia, 1556.

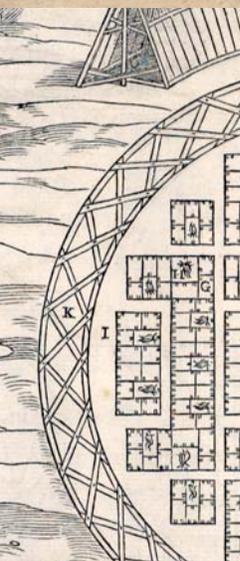


Dossier:  
Les livres anciens

NOUVELLE FRANCE, DE SES TERRES, NATUREL DU País, & de ses Habitants,

ITEM, du voyage des Peres Iesuites ausdits contrées, & de ce qu'ils y ont faict jusques à leur prinse par les Anglois.

FAICTE Par le P. PIERRE BIARD, Grenoblois de la Compagnie de IESVS.



par **Michel Brisebois**, bibliothécaire, spécialiste des livres anciens,  
 Direction de la recherche et de l'édition,  
 et **Cybèle Laforge**, étudiante en bibliothéconomie à l'emploi de la BNQ à l'été 2005

de Simon Grynaeus (Bâle, 1537), qui renferme la célèbre carte du monde de Sébastien Münster ornée d'une gravure attribuée à Holbein et représentant un galion, des monstres marins et des sirènes<sup>3</sup>. La BNQ a aussi obtenu l'un des recueils les plus renommés pour son érudition et sa qualité, celui de Giovanni Battista Ramusio intitulé *Delle Navigazioni et viaggi*. Il s'agit de la toute première édition du tome III portant sur l'Amérique, publié en 1556<sup>4</sup>. Ce volume contient la première parution du voyage de Jacques Cartier au Canada et la célèbre gravure représentant le village d'Hochelaga.

#### Voyages en Arctique

Les premiers voyages dans l'Arctique font aussi partie des apports aux collections de la BNQ. Pensons, par exemple, au récit du second voyage de Martin Frobisher à la baie qui porte maintenant son nom. L'auteur, Dionyse Settle, faisait lui-même partie de cette expédition dont le but était de ramener des échantillons de gisements d'or. L'acquisition de la Bibliothèque comprend la première édition en latin datée de 1580<sup>5</sup>, provenant à l'origine de la collection de Henry Huth, l'un des plus grands bibliophiles britanniques du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une réimpression annotée publiée en 1675<sup>6</sup>.

#### Récits individuels

Si le XVI<sup>e</sup> siècle est celui des recueils de voyages, le XVII<sup>e</sup> siècle correspond pour sa part aux récits de voyages individuels et aux relations de missionnaires. La plupart des récits de voyages en Nouvelle-France faisant partie de la Collection Gagnon se trouvaient déjà dans la collection de la BNQ. Il est toutefois difficile de passer sous silence l'acquisition, même à titre d'exemplaires supplémentaires, de ces véritables merveilles que sont *Les singularitez de la France antarctique* (Paris, 1558) d'André Thévet, les *Voyages* (Paris, 1613) de Champlain, l'*Historiae canadensis* (Paris, 1664) du jésuite François Ducreux, le *Grand Voyage du Pays des Hurons* (Paris, 1632) du récollet Gabriel Sagard et l'*Histoire véritable et naturelle [...] du Pays de la Nouvelle France* (Paris, 1664) de Pierre Boucher. L'intégration de la Collection Gagnon à celles de la BNQ a permis de combler de



- 5 Gabriel Sagard. *Histoire du Canada*. Paris, 1636.
- 6 Dionysius Settle. *De Martini Forbiseri angli navigatione*. Nuremberg, 1580.
- 7 Le Gaufré. *Testament de M. Le Gaufré*. (Paris ?), 1645.
- 8 Bartolomé de Las Casas. *An Account of the First Voyages and Discoveries Made by the Spaniards in America*. London, 1699.



Gagnon à celles de la BNQ a permis de combler de rares mais notables lacunes, dont l'édition originale des voyages de 1615-1616 et de 1618 de Champlain, publiée en 1619, ainsi que les deux rééditions de 1620 et de 1627. Ces ouvrages sont rarissimes et renommés pour leurs gravures et les observations qu'elles proposent sur les autochtones. Enfin, un bel exemplaire de l'*Histoire du Canada* (Paris, 1636) du père Gabriel Sagard, incontournable pour l'étude de la Nouvelle-France, s'ajoute à la collection.

Parmi les récits de voyages individuels, on trouve aussi celui du *Strange and Dangerous Voyage* de Thomas James<sup>7</sup>, publié en 1633 à la suite des explorations de 1631, au moment où deux compagnies britanniques rivales tentent de trouver un passage vers le Nord-Ouest. Ces expéditions, commandées respectivement par Thomas James et Luke Foxe, ont pour but l'exploration de la baie d'Hudson. Toutefois, la recherche du fameux passage demeure sans succès. Le capitaine James a au moins l'honneur de laisser son nom à une certaine baie... L'ajout à la collection d'un exemplaire de cet ouvrage comprenant une carte originale très rare réjouira les amateurs d'exploration de l'Arctique.

La collection de la Ville de Montréal a permis d'ajouter sept nouvelles *Relations* des Jésuites à la collection de la BNQ<sup>8</sup>, qui possède maintenant 38 des 43 *Relations* en édition originale. De plus, la Collection Gagnon renfermait un exemplaire en reliure d'époque de la *Relation de la Nouvelle France, de ses terres, naturel du Païs, & de ses Habitans* (Lyon, 1616) du jésuite Pierre Biard, qui raconte ses voyages et ses explorations en Acadie ainsi que ses démêlés avec les autorités politiques de 1611 à 1613. C'est un ouvrage d'une insigne rareté; seul un autre exemplaire a été répertorié au Canada. À ces publications bien connues, on doit ajouter deux textes quant à eux demeurés dans l'ombre. D'abord, celui du jésuite Pierre Chastellain constitue le premier traité de spiritualité canadien, publié sous le titre de *Affectus Amantis Christum Iesum seu Eercitium Amoris [...]* (Paris, 1648). La même année que Louis Hennepin publiait son *Nouveau Voyage*, il donnait dans la controverse religieuse avec *La morale pratique du jansénisme* (Utrecht, 1698), qui lui valut d'être expulsé de la ville d'Utrecht.

### Éditions multilingues

La BNQ s'efforce d'acquérir non seulement toutes les éditions anciennes en français des ouvrages relatifs à la Nouvelle-France, mais également toutes les éditions dans les autres langues. C'est dans cette optique qu'il faut saluer l'ajout de la première traduction en anglais de l'*Histoire de la Nouvelle-France* (Londres, 1609) de Marc Lescarbot<sup>9</sup>, de celle de l'ouvrage d'Henri Tonti sur la dernière expédition

de Cavalier de La Salle<sup>10</sup> ainsi que des traductions en hollandais de la *Description de la Louisiane* (Amsterdam, 1688)<sup>11</sup> et de la *Nouvelle découverte d'un très Grand Pays* (Utrecht, 1698) de Hennepin<sup>12</sup>.

### Fondation de Montréal

Comme on pouvait s'y attendre, la fondation de Montréal est très bien documentée dans la Collection Gagnon. L'un de ses trésors les plus connus est l'ouvrage qui plaide pour la fondation de Montréal intitulé *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Monréal, pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France*, publié à Paris en 1643. Cet ouvrage explique les raisons du choix de Ville Marie comme base de la colonie de mission destinée à évangéliser les autochtones<sup>13</sup>. Cet exemplaire est l'un des deux seuls répertoriés en Amérique du Nord. À la même époque, un certain Le Gaufre, conseiller du roi, laisse par testament la somme de 30 000 livres pour la fondation d'un évêché en Nouvelle-France et 10 000 livres pour l'établissement de la foi à Ville Marie. Malheureusement, les héritiers du défunt contestent le testament et ont gain de cause. La BNQ possède maintenant les deux seules brochures relatant la contestation de ce legs. La première, intitulée *Arrest de la cour du parlement pour l'exécution du testament de feu Monsieur Le Gaufre* (Paris, 1647), est l'exemplaire que décrit longuement Philéas Gagnon dans le premier tome de son *Essai de bibliographie canadienne* (1895). L'autre brochure, achetée vraisemblablement dans les années 1950, est une copie imprimée du testament de M. Le Gaufre, datée de 1645. Il n'existe tout au plus que quelques exemplaires de ces deux documents.

Ce bref aperçu d'une vaste collection avait pour objectif de présenter quelques-uns des livres les plus anciens et les plus significatifs de la Collection Gagnon. Au fur et à mesure que progressera le travail d'inventaire, les nouveaux trésors qui seront recensés viendront sans nul doute offrir de nouvelles perspectives de recherche.

1 Pour plus de détails, voir l'article de Jean-François Palomino, à la page 14.

2 Bartolomé de Las Casas, *An Account of the First Voyages and Discoveries Made by the Spaniards in America*, London, 1699 (980.01 C335ac).

3 L'exemplaire acquis est presque parfait, la carte ne comportant qu'un petit rectangle en excellent fac-similé ancien.

4 Giovanni Battista Ramusio, *Terzio volume delle Navigationii et viaggi*, Venetia, 1556 (970 R184de).

5 Dionysius Settle, *De Martini Forbisseri angli navigatione*, Nuremburg, 1580 (970.5 S495de).

6 Dionysius Settle, *Historia navigationis Martini Forbisseri*, Hamburg, 1675 (970.5 S45in).

7 Thomas James, *The Strange and Dangerous Voyage... in his Intended Discovery of the Northwest Passage to the South Sea*, London, 1633 (970.5 J29st).

8 Les *Relations* ajoutées sont celles du Père Le Jeune pour 1634-35 et 1636; celles du Père Lalemant pour 1659-60 et 1663-64; celles du père LeMercier pour 1664-65, 1667-68 et 1669-70.

La BNQ a aussi fait l'acquisition de cinq *Relations* qu'elle possédait déjà, mais dans des éditions différentes.

9 Marc Lescarbot, *Nova Francia or the description of that part of New France*, London, 1609 (971.013 L62noe2).

10 Henri Tonti, *Account of Monsieur de la Salle's Last Expedition and Discoveries in North America*, London, 1698 (971.014 T667ac).

11 Louis Hennepin, *Beschryving van Louisiana*, Amsterdam, 1688 (971.015/H515deh).

12 Louis Hennepin, *Aenmerckelycke Historische*, Utrecht, 1698 (971.015 H515nos).

# VERITABLES MOTIFS

DE

## MESSIEURS ET DAMES

DE LA SOCIÉTÉ

## DE NOSTRE DAME

# DE MONTRÉAL

Dossier:  
Les livres  
anciens

### Les véritables motifs de la fondation de Montréal

par Adina Ruiu, lauréate, bourse aux chercheurs étrangers,  
Programme de soutien à la recherche de la BNQ, édition 2004-2005

L'un des trésors les plus précieux de la collection de livres anciens du bibliophile Philéas Gagnon, maintenant en possession de la BNQ, consiste en un ouvrage d'une valeur inestimable pour comprendre la fondation de la ville de Montréal: *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Montreal pour la Conversion des Sauvages de la Nouvelle France*<sup>1</sup>.

La lecture de l'ouvrage, paru un an après la réunion solennelle des membres de la Société de Notre-Dame de Montréal, en 1642, révèle que la fondation de la ville s'inscrit dans la lignée des travaux civilisateurs de l'Église romaine et dans le sillage des succès que remportent, à cet égard, les missionnaires récollets et jésuites. Le projet n'est pas le fruit d'une stratégie politique et commerciale, mais plutôt l'expression d'un dessein à caractère providentiel: «les neiges et les solitudes» canadiennes, «repaire du démon», ont été désignées en tant que lieu où instaurer le prochain «délicieux séjour des Anges».

Émergeant des «saints mouvements, inspirations, & veuës interieures qu'il plaist à Dieu en donner à quelques ames<sup>2</sup>», la fondation de Montréal est placée entre les mains de laïcs qui, fait nouveau et propre à la dévotion de la Réforme catholique, peuvent être «atteints» par les miracles et élus par Dieu pour remplir une mission. Pour mener le projet à terme, ces laïcs devront implanter la foi dans la «barbarie» qui les entoure, ce qui signifie, en affrontant tous les risques inhérents à une telle entreprise, prendre en charge les efforts et les coûts liés à la sédentarisation et à la conversion des «Sauvages». Leur défi sera de taille, car, «entre les peuples de l'Amérique», les «Sauvages» auxquels ils se mesureront sont les plus «depourvus de secours spirituel<sup>3</sup>».

La lecture des *Véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Montreal* nous rappelle que, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'œuvre missionnaire était appelée à dépasser les frontières de la France et à se mettre au service des «Sauvages» qui, «sans Dieu, sans Loy, sans Roy», étaient jugés incapables de connaître Dieu par la seule lumière naturelle.

<sup>1</sup> Sans nom d'auteur ni d'éditeur; le texte est daté de 1643.

<sup>2</sup> Voir le récit sur la conversion intérieure de Jérôme Le Royer de la Dauversière et sa rencontre avec Jeanne Mance, p. 26-31.

<sup>3</sup> P. 7.

qui ne  
& aux  
bonnes œuures en general, aufsi  
quand on vient à examiner en particulier  
les bons desseins de ceux-ci & de ceux-là,

**Cosmographie intro**  
ductio: cum quibusdam Geome-  
trię ac Astronomię princi-  
pijs ad eam rem  
necessarijs.

Insuper quattuor Americę  
spuci navigationes.

Uniuersalis Cosmographię descriptio  
tam in solido q̄ plano: eis etiam  
insertis quę Ptolemeo  
ignota a nuperis  
reperta sunt.

Cum deus astra regat et terre dimata Cęsar  
Nec tellus nec eis sydera maius habent.

la) Cyrenicę. Sarmaticę. Lybię q̄ etiã noie tota Africa a Lybe  
rege Mauritanie appellat. Æthiopiã interiorę. Ægyptũ zc. Et  
dicitur Africa quod frigoris rigiditate careat.  
Asia q̄ ceteras magnitudie et opib⁹ lōgissime vincit ab Euro-  
pa Thana fluuio atq; ab Africa Istmo (q̄ in Australe plagaz  
distet) Arabie et Ægypti sinũ p̄cindit. Secernit. Hęc principalis  
simas regiões hz Bithiniã / Galatiã / Capadociã / Paphlã / Lidi-  
am / Ciliciã / Armenias maiorę et minorę. Colchidę / Hircaniam.  
Hiberiã / Albanã; et p̄terea multas quas singillatim enumera-  
re longa mora esset. Ita dicta ab eius nominis regina.  
Nũc hęc et hęc ptes sũt lati⁹ lustrate et alia q̄ta p̄ Americũ Ve-  
sputiũ (vt i sequenti⁹ audiet) inuẽta e quã nõ vides cur q̄s inf̄ vetet  
ab Americo inuẽtoe sagax ingenij viro Americę q̄si Americi trãs  
sine Americã dicẽdã: et Europa et Asia a mlierib⁹ sua sortita sine  
noia. Et sicut et gẽs mores ex his hinc Americi nauigatoib⁹ q̄ se-  
Hinc i modũ tra iã q̄driputa cogit (quũt liq̄de itelligi dat.  
et sũt tres p̄me ptes p̄nẽtes q̄ta e insula: cũ om̄i q̄s mari circũ  
data spiciat. Et hẽ mare vnũ sit quẽadmodũ et ipsa tell⁹ / mltis tũ  
simb⁹ distinctũ / inuẽt⁹ repletũ insul. varia sibi noia assumit q̄ et i  
P̄iscia: Cosmo ḡphicę tabul⁹ spiciũt et P̄iscian⁹ i tralatõe Dionysij tali  
nus. Circuit Oceani gurgestũ vndiq; vastus Cus enuẽrat p̄sib⁹.  
Qui quib⁹ vnus sit plurima nomina sumit.  
Finibus Hesperijs Atlanticus ille vocatur  
At Boreę qua gens fuit Armaspa sub armis  
Dicitur ille piger necnõ Satur. idem Hortuus est aliõs  
Unde tamen primo conscendit lumine Tutan  
Eoum q̄ vocant atq; Indum nomine pontum  
Sed qua deuocus calidum polus excipit Austrum  
Æthiopumq; simul pelagus Rubrumq; vocatur  
Circuit oceanus sic totum maximus orbem  
Nominibus varijs celebratus.  
Perfecit Hesperiam p̄rimus qui porgitur vndis  
Paphlicũq; latus Lybię p̄tendit ab oris  
Sic minor est reliquis: maior quem Caspia tellus  
Suscipit incrantem vastis Aquilonis ab vndis  
Nomine Saturni quod Tbetis possidet equor  
Caspus iste sinus simul Hircanusq; vocatur  
At duo qui veniunt Australis ab equore ponti

America  
P̄iscia:  
nus.  
Mare  
Eoum  
Indicũ  
Æthio-  
picum  
P̄aphli-  
cum.  
Caspũ  
Hirca.

# Le baptême de l'Amérique

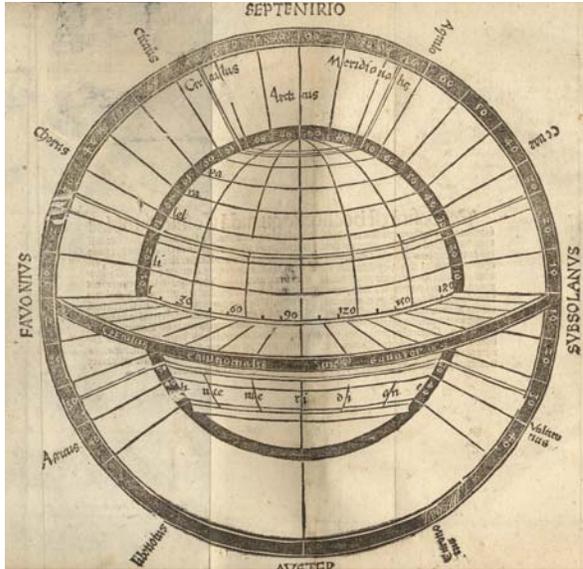


D'où vient le nom Amérique?  
Bien peu de Nord-Américains  
risqueraient une réponse à cette question.  
Et pourtant, il y a, parmi les collections  
de la Bibliothèque nationale du Québec,  
un livre ancien qui fournit la clé  
de cette énigme!

par Jean-François Palomino, carthothécaire,  
Direction de la recherche et de l'édition

Extrait de *Cosmographie introductio* qui fait voir le nom America:  
«Aujourd'hui ces parties de la terre ont été plus complètement explorées,  
et une quatrième partie a été découverte par Amerigo Vespucci (...)  
et comme l'Europe et l'Asie ont reçu des noms de femmes, je ne vois aucune  
raison pour ne pas appeler cette autre partie Amerigé c'est-à-dire terre  
d'Amerigo, d'après l'homme sagace qui l'a découverte.»

Gravure sur bois d'une sphère armillaire tirée de *Cosmographia introductio* (1509).



L'ouvrage expliquant le baptême de l'Amérique a été publié au début du XVI<sup>e</sup> siècle, à Saint-Dié, petite cité du duché de Lorraine où l'on se passionnait pour les arts et les sciences. Là-bas, à plusieurs centaines de kilomètres de la mer, une poignée de savants se consacrent à cette époque à la géographie des nouveaux mondes. Ces hommes de science, fiers représentants de la Renaissance, se nomment Gauthier Lud, Mathias Ringmann, Martin Waldseemüller. L'un est éditeur, l'autre, écrivain, et le dernier, cartographe. Les trois prennent l'habitude de nommer leur cénacle Gymnase vosgien et ils compilent, traduisent, impriment les récits de voyages qui leur tombent sous la main.

Entre autres projets, Lud, Ringmann et Waldseemüller souhaitent publier une nouvelle édition de la *Géographie* de Ptolémée, projet ambitieux s'il en est un. Afin de mettre en appétit un public lettré, avide de connaissances, ils impriment en latin une carte du monde, un globe ainsi qu'un petit livret intitulé *Cosmographia Introductio*. Par cet ouvrage, les auteurs font connaître la cosmographie, mais aussi les récits

de voyages d'un navigateur italien du nom d'Amerigo Vespucci. De plus, dans le chapitre IX sur les divisions de la Terre, ils introduisent un concept révolutionnaire pour l'époque: la présence d'un quatrième continent situé entre l'Europe et l'Asie. Ce « monde nouveau », ils en attribuent la découverte à Vespucci. À l'image de l'Europe et de l'Asie, qui ont reçu des noms de femmes, ils baptisent « cette autre partie Amerige, c'est-à-dire terre d'Amerigo, ou America, d'après l'homme sagace qui l'a découverte ». On ne pouvait être plus explicite sur les origines étymologiques de notre continent. La carte de Waldseemüller qui accompagne l'ouvrage est tout aussi éloquente, puisqu'elle porte également l'inscription *America* sur des terres sud-américaines fraîchement explorées<sup>2</sup>.

Quelques années plus tard, le cartographe abandonne le nom *America*. Aura-t-il été pris de scrupules pour avoir préféré Vespucci à Colomb ? Il est pourtant trop tard : le nom a déjà été adopté par d'autres cartographes du XVI<sup>e</sup> siècle, dont Sebastien Münster et Gerard Mercator<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Martin Waldseemüller et Matthias Ringmann, *Cosmographia introductio: cum quibusdam geometri[a]e ac astronomi[a]e principijs ad eam rem necessarijs: insuper quattuor Americi Vespuccij nauigationes...*, Argentoracoa, Ioannes Grüniger, 1509. L'ouvrage a paru initialement en 1507 à Saint-Dié-les-Vosges, puis a été réédité à Strasbourg en 1509 par Jean Grüniger. C'est cette édition, issue de la collection de Philéas Gagnon, qui est maintenant conservée dans la collection de livres anciens de la BnF.

<sup>2</sup> En 2001, la *Library of Congress* déboursait la somme de 10 millions de dollars pour acquérir auprès d'un prince de Bavière le seul exemplaire connu de cette carte. L'an dernier, *Sotheby's* de Londres vendait aux enchères une autre carte de Waldseemüller pour plus d'un million de dollars.

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur le sujet, on lira Albert Ronsin, *La fortune d'un nom: America. Le baptême du Nouveau Monde à Saint-Dié-des-Vosges*, Grenoble, Jérôme Millon, 1991.

## Acquérir des livres anciens

Comment entre-t-on en possession d'un livre ancien ? Quelles sont les voies qui permettent d'accéder à ce marché particulier, de se familiariser avec son fonctionnement et même d'y prendre une part active ?

### *Les libraires spécialisés*

Les libraires spécialisés dans l'achat et la vente des livres anciens, rares, précieux ou tout simplement épuisés sont la première ressource à considérer. Leur expertise dans l'évaluation et la description des ouvrages est irremplaçable. Il faut savoir que l'état matériel d'un exemplaire est une donnée capitale dans l'établissement de sa valeur et que seul un expert est en mesure d'établir avec certitude si l'exemplaire qu'il a sous les yeux est un original, s'il est complet de toutes ses illustrations, cartes, tableaux, etc. et s'il est en bon état compte tenu de son âge. De tels experts se regroupent habituellement au sein d'associations professionnelles que tout bibliophile devrait connaître. Au Québec, il s'agit de la Confrérie de la Librairie Ancienne du Québec ([www.bibliopolis.net/elaq/](http://www.bibliopolis.net/elaq/)), qui organise, à l'occasion, des salons du livre ancien où l'amateur peut trouver sous un même toit un grand nombre de pièces intéressantes.

par **Daniel Chouinard**, coordonnateur, achats, dons et échanges,  
Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale

### *Les ventes aux enchères*

La plupart des maisons de ventes aux enchères offrent des livres anciens lors de ventes publiques. La clientèle est composée de collectionneurs, d'institutions et de libraires. Le résultat d'une vente publique est par définition imprévisible et le collectionneur débutant ne s'y sentira peut-être pas suffisamment à l'aise pour acheter. Il trouvera par contre instructif d'y assister pour prendre le pouls du marché.

### *La révolution Internet*

L'avènement de sites Internet consacrés à la vente de livres a eu un impact indéniable sur le comportement des collectionneurs. Il suffit maintenant de quelques secondes pour localiser un titre particulier offert en vente quelque part dans le monde. On peut comparer les éditions, les descriptions, les prix et acheter en quelques clics. Cette nouvelle façon d'acheter s'applique toutefois mieux aux livres d'occasion qu'aux livres anciens. Il est en effet hasardeux d'acquérir un ouvrage précieux sans avoir l'assurance que le vendeur connaît bien sa marchandise. Le bibliophile aura donc tout intérêt à consulter un site réputé comme celui de la Ligue Internationale de la Librairie Ancienne ([www.ilab-lila.com](http://www.ilab-lila.com)).

### *Où, mais combien ?*

La valeur marchande des livres anciens repose sur une combinaison de facteurs dont les principaux sont l'intérêt du contenu, les qualités esthétiques (format, reliure, illustrations, etc.), la provenance et la rareté. Plus prosaïquement, on doit toutefois dire qu'en définitive c'est le jeu de l'offre et de la demande qui détermine véritablement la valeur marchande de ces ouvrages. Certains s'en désoleront. D'autres y verront un attrait supplémentaire.

par **Julie Roy**, boursière postdoctorale,  
Programme de soutien à la recherche de la BNQ,  
édition 2004-2005

Connaissant mon intérêt pour le livre ancien et profitant de ma présence à la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) en tant que boursière du Programme de soutien à la recherche<sup>1</sup>, Michel Brisebois, bibliothécaire spécialiste des livres anciens à la BNQ, m'a proposé de collaborer à l'inventaire des provenances de la Collection Saint-Sulpice. Bien plus qu'une sorte de mentorat m'ayant permis de m'initier au travail du bibliothécaire et à l'univers de la bibliographie matérielle, cette collaboration et la mise en commun de nos expertises ont donné une nouvelle dimension à l'étude du livre ancien. Il en a résulté une rencontre fructueuse, qui rappelle non seulement l'importance du bibliothécaire spécialiste pour le domaine de la recherche, mais également la nécessité pour les deux univers de se réserver des espaces de partage et de réflexion, et ce, pour le plus grand bénéfice de la recherche et de la diffusion des collections<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La bourse postdoctorale décernée à Julie Roy pour son projet de recherche intitulé « La mémoire de Laure » lui a permis de constituer un corpus inédit d'œuvres féminines parues dans les périodiques québécois de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et d'étudier ce corpus en termes de filiation.

<sup>2</sup> Les premiers résultats de nos travaux seront dévoilés lors d'une exposition que la BNQ présentera en 2006.

## Les révélations du livre en tant qu'objet

La collaboration entre le bibliothécaire spécialiste et le chercheur universitaire se résume le plus souvent à un travail d'orientation bibliographique. Or, en fréquentant le bibliothécaire spécialiste des livres anciens, le chercheur peut découvrir d'autres clés de lecture susceptibles de confirmer ou d'infirmer ses hypothèses, ou encore de lui permettre de mener plus loin son analyse et son interprétation des textes, grâce notamment aux vastes connaissances de ce spécialiste dans le domaine de la bibliographie matérielle. Le type de diffusion attendue d'un exemplaire se révèle souvent, livre en main, grâce à son format. La reliure et son état de conservation renseignent également le chercheur sur le statut social ou les moyens financiers de son propriétaire, de même que sur l'usage que celui-ci en a fait et sur l'endroit où le livre a été entreposé. L'examen des filigranes du papier, de la fonte des caractères et des techniques de gravure permet aussi d'identifier les différentes éditions d'un livre. Il arrive même que l'on découvre des fragments inédits et des variantes qui témoignent d'une édition jusqu'alors inconnue. Le bibliothécaire, qui connaît les techniques d'imprimerie, les habitudes des éditeurs et les méthodes utilisées pour contourner la censure, peut encore s'avérer d'un précieux secours pour comprendre les méandres de la production d'un livre et de la diffusion des idées à une époque donnée. Bien que la bibliographie matérielle apparaisse souvent aux yeux du chercheur comme un savoir purement technique, ce coffre à outils peut s'avérer déterminant pour celui ou celle qui se sent l'étoffe d'un Indiana Jones en quête du Saint Graal. Ces considérations matérielles, qui ont longtemps été l'apanage du bibliothécaire spécialiste, prennent une nouvelle dimension au contact de la recherche universitaire dans divers domaines du savoir.





par **Claudine Jomphe**,  
directrice de la recherche et de l'édition

généralement de temps et de ressources pour mieux documenter leurs collections anciennes et pour leur assurer ainsi le rayonnement qu'elles méritent. De leur côté, les chercheurs québécois désireux de consulter un ouvrage ancien pour faire progresser leurs travaux doivent souvent se rendre dans une prestigieuse bibliothèque étrangère pour consulter cet ouvrage, alors qu'un exemplaire se trouve peut-être à proximité!

Le professeur Marc André Bernier, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en rhétorique octroyée à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en février 2005, et le professeur Claude La Charité, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire octroyée à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) en juin de la même année, travailleront tous deux à faire progresser un inventaire des imprimés des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles présents sur le territoire québécois. L'équipe du professeur Bernier ainsi que d'autres groupes de recherche associés (notamment à l'Université Laval) verseront l'information recueillie sur un serveur afin de constituer progressivement un catalogue collectif des ouvrages anciens au Québec. La formation des chercheurs-étudiants rattachés à ce projet s'est amorcée à l'été 2005, à l'UQTR, avec l'aide du spécialiste des livres anciens de la BNQ. À quoi distingue-t-on les différentes éditions d'un même ouvrage, comment reconnaître un livre qui en cache d'autres, comment identifier les individus et les institutions qui ont possédé tel livre au fil des siècles et qui participent ainsi de son histoire? Le contact avec les livres anciens est une extraordinaire école de formation pour ces jeunes chercheurs, car il fait surgir des questions fondamentales dont la réponse est inscrite, le plus souvent, dans la matérialité de l'ouvrage, et s'offre ainsi à qui sait la décoder.

En plus de mener de tels travaux de catalogage dans les collections documentaires patrimoniales du Bas-Saint-Laurent, travaux dont les résultats seront progressivement versés, eux aussi, dans le catalogue collectif des livres anciens, le professeur La Charité et son équipe de recherche collaborent avec divers partenaires, dont la BNQ, afin d'implanter une infrastructure de recherche et de conservation, le Laboratoire Taché, consacrée au patrimoine documentaire ancien de cette région. Sis sur le campus de l'UQAR, le Laboratoire Taché accueillera entre autres, grâce au généreux mécénat du Grand Séminaire de Rimouski, une riche collection d'ouvrages d'auteurs gréco-latins, de classiques de l'humanisme et de patrologie antérieurs à 1850.

Maître d'œuvre du projet d'*État des fonds et collections documentaires des communautés religieuses* et partenaire des projets d'inventaire du livre ancien présent sur le territoire québécois développés par l'UQTR et l'UQAR, la BNQ met son expertise bibliothéconomique au service d'une réflexion approfondie et d'actions concrètes touchant le patrimoine documentaire québécois, afin que les projets d'avenir de la société québécoise plongent solidement leurs racines dans son héritage culturel.

## Jeux de mots et de livres pour délivrer des mots

*Je vous invite aujourd'hui à me suivre dans un troisième et dernier parcours ludique autour du mot « livre » pour explorer, après l'objet matériel et l'objet numérique, l'objet que je qualifierais de virtuel. Autant le livre matériel et le livre numérique diffèrent l'un de l'autre, notamment par leur support et par leur mode de lecture, autant ils ont en commun de désigner une réalité concrète, que l'on peut voir et faire voir à d'autres telle qu'elle existe réellement. Le livre virtuel convie le lecteur à une tout autre relation. D'une expérience de lecture en particulier, on conserve une trace, parfois floue, parfois précise, qui sommeille en nous et qui refait surface souvent à des moments inattendus, pour des raisons qui nous échappent et en empruntant des chemins variés. Le livre virtuel apparaît au moment où cette trace, qu'on voudra garder pour soi ou qu'on partagera avec d'autres, se manifeste. En faisant sortir du lot de nos souvenirs une expérience de lecture précise, cette trace (re)donne vie à la rencontre qui, quelques jours, quelques mois, voire quelques années auparavant, nous plaça face à un livre et nous y fit plonger. Le souvenir ramène le livre dans notre esprit, certes de manière incomplète et subjective, mais au profit d'une intensité ou d'une urgence qui font fi des trous, des incohérences et des défaillances. Le livre virtuel n'existe ainsi que dans notre mémoire, que par la parole et qu'à travers l'émotion dont sa lecture et la trace qui en reste sont imprégnées.*

*Le livre virtuel est celui qui apparaît au moment où un passage particulièrement drôle d'un livre nous revient à l'esprit et nous fait esquiver un sourire. Il est celui dont la fin nous a tant bouleversé ou dont un personnage nous a tellement déplu qu'il nous faut à tout prix en parler à un proche. Il est celui dont nous nous prenons à réciter la première phrase par cœur et celui dont nous avons honteusement sauté des chapitres. Il est celui dont nous recommandons chaudement la lecture à quelqu'un, avec force détails sur ses qualités, et celui dont, au contraire, la moue désapprobatrice de notre meilleur conseiller suffit à nous convaincre que sa lecture n'en vaut pas la peine. Il est celui dont nous pourrions parler pendant des heures avec qui l'a aimé autant que nous. Celui dont nous entendons raconter l'histoire à la radio ou dont nous lisons un extrait dans le journal. Celui dont nous attendons impatiemment la sortie et dont nous espérons qu'il sera à la hauteur de nos espoirs. Celui que nous voudrions tant avoir lu, mais que nous ne souhaitons pas vraiment lire. Et celui que nous voudrions lire de nouveau comme si nous ne l'avions jamais lu.*

par **SOPHIE MONTREUIL**, agente de recherche,  
Direction de la recherche et de l'édition



## Autopsie de la restauration d'un livre ancien

La restauration d'un objet d'art a pour objectif de le rapprocher le plus possible de son aspect originel. Toutefois, certaines marques du temps ajoutées au cours des âges par les utilisateurs et les propriétaires ne peuvent pas toutes être effacées. Ces marques peuvent témoigner de la pensée, du goût, de l'art et de l'époque; elles font partie de l'histoire de l'objet. Le restaurateur doit donc effectuer un tri parmi les actions à réaliser et établir un traitement de restauration qui respecte l'intégrité de l'objet. Les traitements de restauration choisis sont de préférence réversibles, ce qui permet de revenir en arrière s'il y a un progrès dans la science ou un changement de traitement.

La restauration des livres et des documents anciens nécessite cette attitude réservée et prudente dans ces traitements. La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) possède une belle collection de livres anciens. Véritable autopsie de la restauration d'un des livres anciens<sup>1</sup> de la BNQ, cet article permettra de mieux comprendre les limites et les possibilités d'une restauration.

Avant de commencer tout traitement, il faut procéder à un examen visuel et, à l'aide de rapports et de photos, documenter les matériaux utilisés. Voici donc un rapport d'état sommaire du livre à traiter:

**Titre:** *Sancti Patris Ioannis Scholastici... : opera omni* • **Auteur:** Jean Climaque, saint

**Éditeur:** Lutetiae Parisiorum • **Année:** 1633 • **Dimensions:** H 36 cm x L 24 cm x 6 cm

**Type de reliure:** La couture du livre est solide • **Matériau de couverture:** Cuir

**Type de dommages:** La reliure du livre est très endommagée. Il y a de nombreuses pertes du cuir. Le plat supérieur du livre est complètement détaché. Les coiffes supérieure et inférieure sont absentes. Le dos du livre est endommagé, il y a des pertes de cuir. Les quatre coins des plats sont endommagés et ont des pertes de cuir. Le corps du texte est en bon état.

Après avoir examiné le livre, on détermine le traitement de restauration à faire<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il ne faudrait pas tirer de cette lecture l'idée qu'on peut aisément mettre en œuvre certaines des procédures qui sont ici décrites. Outre le matériel et les techniques, il faut une longue pratique, une habileté que souvent, seul un restaurateur ou un relieur spécialisé en restauration possède.

<sup>2</sup> Il est bien de préciser que, dans certains cas, même si le livre est endommagé, on choisira de ne pas toucher au document. Cette décision peut être prise lorsque la reliure est rare ou d'un intérêt historique. Pour protéger le livre, on confectionnera alors une boîte ou une chemise.

par **Marie-Claude Rioux**, restauratrice,  
Direction de la sauvegarde des collections



3

### 1. Décollage du dos et du plat supérieur

Le problème majeur du livre de Jean Climaque est l'assemblage de la reliure qui, vu son plat supérieur détaché, ne permet pas de consulter le livre sans risquer de l'abîmer. Pour rattacher le plat à son dos, il faut, dans un premier temps, à l'aide d'un scalpel ou d'une spatule, décoller une partie du cuir du dos et du plat supérieur.

Cette opération délicate doit être faite à sec. Généralement, le dos du livre est très fragile, car c'est la partie du livre la plus exposée.

### 2. Insertion d'un papier japonais

Après avoir détaché une partie du dos et du plat supérieur, on insère une bande de papier japonais entre le carton du plat et le cuir. Le papier japonais est préconisé dans les traitements de restauration en raison de sa stabilité chimique et de sa ressemblance à la plupart des papiers anciens. Dans le cas du livre de Jean Climaque, le papier japonais a été préalablement teint avec de l'acrylique, pour permettre une meilleure harmonie entre le papier japonais et la reliure en cuir.

La bande de papier japonais est collée à l'aide de colle d'amidon de blé; des analyses et des tests ont démontré que cette colle se conserve très bien et que son application est réversible. Une fois la bande de papier japonais collée entre le carton du plat et le cuir, on laisse sécher sous poids.

Lorsque le séchage est terminé, on insère l'autre extrémité de la bande de papier japonais entre le cuir du dos et son carton. Cette opération peut être faite à l'aide d'une spatule pour s'assurer de bien insérer le papier japonais. La colle d'amidon de blé est également utilisée pour coller la bande de papier japonais.



4

Le fait d'insérer le papier japonais entre le cuir du dos et son carton plutôt que de l'appliquer directement sur le cuir permet d'obtenir une restauration moins apparente et de ne pas cacher le cuir d'origine et les dommages causés par le temps.

### 3. Réparation des coins

Pour bien intégrer la réparation des coins, on a détaché le cuir à l'aide d'un scalpel et d'une spatule, tout comme on l'a fait pour le dos et les plats.

Le papier japonais préalablement teint à l'acrylique a été inséré sous le cuir et collé avec la colle d'amidon de blé. La colle a été appliquée à l'aide d'une seringue pour assurer une application uniforme et le renforcement des coins fragiles.

### 4. Fabrication d'une boîte de conservation

La fabrication d'une boîte ou d'une chemise de conservation est le complément indispensable de tous les livres, qu'ils soient en bon ou en mauvais état, restaurés ou non. La boîte ou la chemise faite de carton sans acide protège le livre de la poussière, de la lumière et de la pollution et assure une protection supplémentaire advenant un sinistre. Une boîte protectrice sera donc confectionnée pour protéger le livre contre ces agents de détérioration.

### En conclusion

Bien que la restauration du livre de Jean Climaque ne concerne que la reliure du document, cette analyse de cas met en lumière la complexité des traitements et les choix que le restaurateur doit faire. Chaque traitement de restauration est différent selon les dommages, les matériaux utilisés, le type d'objet et son histoire. Cependant, les buts recherchés dans toutes ces interventions restent les mêmes, soit de retarder la détérioration, de faciliter la lecture du document et d'établir un traitement de restauration qui respecte l'intégrité de l'objet.

## Alors qu'on célèbre le 20<sup>e</sup> anniversaire du décès de Jacques Ferron (1921-1985),

la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) honore la mémoire de l'écrivain en lui consacrant **une exposition, qui sera présentée du 7 février au 14 mai 2006** dans les espaces de la Collection nationale, à la Grande Bibliothèque.

En juillet dernier, l'institution participait déjà aux différentes activités organisées, entre autres par la Société des amis de Ferron, pour commémorer ce 20<sup>e</sup> anniversaire en versant dans sa collection numérique un premier échantillon de 16 manuscrits numérisés de l'écrivain, tirés de son fonds d'archives. Actuellement en traitement, ce fonds pourra être mieux connu du public dès le printemps prochain, avec la parution du *Répertoire numérique* qui en décrira chacune des composantes. Nul doute que la mise en ligne de manuscrits numérisés, le *Répertoire* et l'exposition contribueront à enrichir notre connaissance de l'œuvre de Ferron, certes l'une des plus originales de la littérature québécoise.

Intitulée *Redécouvrir Ferron* et réunissant une centaine d'artéfacts, l'exposition ouvre une fenêtre sur l'œuvre ferronienne, vaste et polymorphe. À l'instar des De Gaspé père et fils, qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, couchaient sur papier les contes de la tradition orale, Ferron a participé à la construction de la mémoire collective québécoise en s'inspirant de la pratique du conte et en la remodelant. Comme il l'explique lui-même dans sa «Chasse-galerie», tirée de *Du fond de mon arrière-cuisine* (Éditions du Jour, 1973), il «repique» les histoires traditionnelles afin de (re)donner, dans ses propres contes, la parole aux petites gens du passé et du présent. Témoignant de son profond humanisme, cette démarche lui permet également de construire ses récits contre les discours officiels tenus par les élites.

Né à Louiseville, dans le comté de Maskinongé, élève de l'inspirant père Bernier au collège Brébeuf, Ferron étudie la médecine à l'Université Laval. De 1946 à 1948, il pratique sa profession dans la région de Rivière-Madeleine, en Gaspésie, où il développe son amour d'une langue française fleurie et archaïque. Le Québec des clochers, sa faune, sa flore et sa géographie se taillent la part du lion dans ses contes, ses récits et son théâtre, marqués par de nombreuses références mythologiques. Installé définitivement sur la rive sud de Montréal dès 1949, Ferron le médecin-écrivain trouve le pays toujours plus «incertain» dans ses fondements linguistiques, sociaux et politiques. Il multiplie alors les collaborations avec les journaux et leur envoi de nombreuses lettres ouvertes, dans lesquelles il dénonce entre autres l'attentisme politique, les pratiques médicales barbares qui ont cours dans les hôpitaux psychiatriques, la détérioration de la langue et la marginalisation des artistes, des pauvres et des fous. **Au début des années 1970, après de nombreuses années d'engagement politique actif, la compassion et l'ironie cèdent la place au doute et à une «immense fatigue».** L'ambition poétique qu'il poursuit de reprendre et de réécrire son œuvre, à partir de 1973, se heurte finalement à l'écriture de la folie, qui l'oblige à s'arrêter en laissant inachevé *Le pas de Gamelin*.

**Les manuscrits et autres pièces que l'on pourra voir dans l'exposition témoignent avec éloquence de cette insoumission finale de l'écriture auparavant jaillissante. Les «coupés-collés» effectués par Ferron sur de grandes feuilles de papier, dont certaines portent l'en-tête du Parti Rhinocéros ou sont empruntées à sa pratique de médecin, montrent à eux seuls que l'œuvre est retravaillée.** La présentation des textes ferroniens dans leurs diverses formes, manuscrites, tapuscrites, imprimées et éditées, atteste par ailleurs la quantité phénoménale de sa production, de même que la variété des genres pratiqués par l'écrivain au fil des décennies. «Je suis un écrivain mineur», se plaisait-il pourtant à répéter, en toute modestie. Avec ses pièces de théâtre, ses contes et ses récits, récompensés par de nombreux prix, en passant par ses «historiettes» publiées pendant près de 30 ans dans *L'Information médicale et paramédicale* et par ses essais, conférences et autres prises de parole, Ferron aura sans contredit marqué le paysage littéraire québécois de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

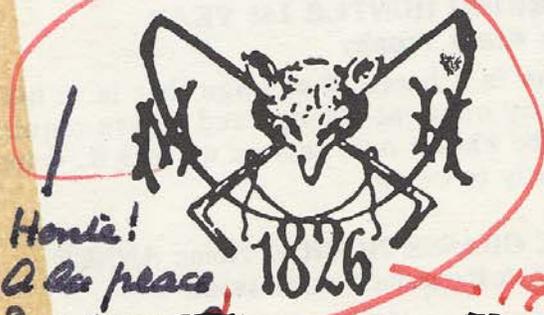
1985, Chemin de Chambly, Longueuil, Province de Québec.

MONTREAL HUNT

Dans la petite montée à

St-Marc

C'est remis cette année



Honte! A les peacs 1826

1976

Le fils de Papineau

Vers la St-Jérôme

Redécouvrir Ferron

Monseigneur, les soeurs... Bien! Bien! fit Monseigneur... Après tout, ce nom n'avait pas d'importance. — Je considère seulement que, ce matin, je suis mon propre cheval. Allens, Monsieur O'Farrell, marchons puisque ça ne roule plus. Devant l'Hôtel-Dieu, le prélat salua, le cocher se découvrit, c'était par respect pour le bon Dieu que les Augustines gardent en chapelle, quelque part dans le grand hôpital.

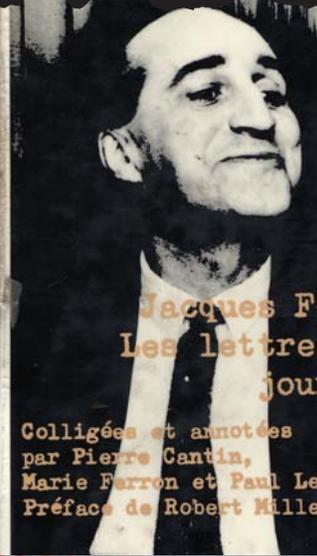
— Mais l'autre, le cheval-power, le dénommé Chubby, se serait-il aspiré, dé-gagé, dispersé dans l'éclat sonore d'un hennissement ultime — Non, Dieu merci, car on aurait vu alors les deux viei à genou dans la rue, priant un nouveau saint de l'Eglise ca — Qu'est-il arrivé au juste? — Les habitants et les charretiers ont répondu à l'appel sont venus dans le but d'y faire entrer leurs juments... Ou je n'ai pas voulu. — Vous avez bien fait, Martial O'Farrell. — J'ai peut-être bien fait, mais ce matin, il n'y avait pl Chubby dans l'écurie. — Volé? — Emprunté, le temps de bricoler une jument deça, de tôt rendu: le printemps n'est pas la saison des saillies. Au milieu de la Côte du Palais, le prélat soudain de non prévenu a continué un peu plus bas. Il regarde en arri crie de haut: — Et la clôture, Martial O'Farrell? — Quelle clôture, Monseigneur?

— La clôture qui a barré l'entrée aux juments: vou lever pour un étalon! Et le prélat de se relancer dans la côte. Le coc laisse dépasser; il n'a pas l'impression que Monseigneur ir Chez ce gentilhomme ecclésiastique, la colère en effet r rhétorique; il en use au besoin, par métier, sans jamais Bientôt Monseigneur ralentit son train; bientôt il ne ma attend le cocher irlandais. Si celui-ci avait couru, il aurait il n'a pas bronché, son effet est manqué: il attend donc. l maisons délabrées et mal famées où, à cette époque, l'en jamais joui d'une grande situation, se trouvait à loyer, il au milieu d'un vaste dégagement. Rien dans tout cela ne derrière lui: le cocher ne bronche toujours pas. Monseigi et c'est maintenant au tour du cocher de dominer le préli prégé de respect comme la gare du Palais est noire de fu le sourire un peu penché, l'œil peut-être narquois, partici main de mars, encore frisquet, déjà sucré; il assure Monsi soumission.

Jacques Ferron Le ciel de Québec roman



LANCÔT ÉDITEUR



Jacques Ferron Les lettres Colligées et annotées par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Le Préface de Robert Mille

Jacques Ferron contes

édition intégrale contes du pays incertain contes anglais contes inédits



Préface de Victor-Lévy Beaulieu



l'arbre hmh

ère sentimentale possible, par fatigue, l'honneur, des raisons nobles et ables, et non pour me donner l'occa. d'écrire; et n'y a même pas pensé. abait mieux se par lui apprendre que vais saisir et conçu avec émotion le d'émou is, surpris que d'une façon aussi futile

Un cheval va De St-Anselme Comment sava Je ne sais rien Je le dis Vanables se Qu'on ne peut pas La saie des Qu t pas la St. reverse No vouldi - S et, Nicolet chesler se Longo St-3 Bastonne ve l'impl perdu à Bo Éafique lep' c'est aussi Lavallée la revue l'ai Aber sa mère C our guide

Hiver 2006 N 66

À rayons ouverts

ENTRETIEN AVEC

*Hélène Roussel,*DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION  
À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

par Carole Payen, conseillère de la présidente-directrice générale

**ARO – Madame Roussel, vous venez d'être désignée «bibliothécaire de l'année 2005» par vos pairs de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Comment recevez-vous cette distinction ?**

HR – J'en suis évidemment très heureuse et aussi très fière, personnellement bien sûr, mais également pour toute l'équipe, mes collaborateurs, mes collègues.

Dans l'histoire de la profession et des bibliothèques au Québec, on retiendra que ce prix a été décerné pour la première fois en lien avec la Grande Bibliothèque de la BNQ, une institution qui marque une étape capitale de l'histoire des bibliothèques québécoises.

J'espère que cette distinction et le succès de cette nouvelle institution encourageront mes collègues, et particulièrement les jeunes bibliothécaires, à poursuivre leur idéal et à s'investir comme gestionnaires et comme visionnaires pour l'évolution des bibliothèques.



**ARO – Il est souvent question, ces dernières années, d'une perte d'identité de la profession de bibliothécaire en raison de la spécialisation croissante des bibliothèques et de la grande diversité de l'offre documentaire qui y est proposée. Quel est votre point de vue sur cette question ?**

HR – Je suis très à l'aise avec cette évolution et je peux même dire que je la désire. Il faut rappeler que les bibliothèques ont toujours évolué et continueront de le faire. Et les bibliothécaires non seulement évoluent avec elles, mais encore gouvernent cette transformation.

Faut-il rappeler les parchemins, les livres enchaînés, les bibliothèques à rayons fermés où il fallait demander les documents souhaités à un préposé, ces préposés étant à certains moments des bibliothécaires professionnels gardiens des collections et des bonnes lectures ?

Les bibliothèques publiques d'aujourd'hui sont loin des petites bibliothèques paroissiales aux rayons trop peu nombreux et au choix limité: elles sont plus grandes, accueillantes, ouvertes, diversifiées, et offrent des documents sur tous les supports.

Les bibliothèques ont été parmi les premières à adopter et à offrir l'univers de l'Internet à leurs usagers, en proposant ressources et services en ligne. Et, dans ce domaine, les bibliothèques québécoises ont franchi le pas dès le début des années 1990.

**ARO – On exige désormais du bibliothécaire une grande polyvalence, notamment dans les petites et moyennes structures. Comment faire face à ce défi ?**

Les écoles de bibliothéconomie et de sciences de l'information proposent des programmes pour permettre à leurs diplômés d'œuvrer aisément dans différents milieux documentaires, petits ou grands, spécialisés ou non.

La bibliothéconomie et les sciences de l'information, c'est un peu comme l'école en général : elles enseignent à trouver, à apprendre. De plus, le bibliothécaire diplômé continue de développer ses connaissances et ses aptitudes, par l'expérience et par des formations ultérieures qu'il doit parfois se donner à titre individuel, l'employeur n'étant pas toujours présent dans cette démarche. Quoi qu'il en soit, le défi de la polyvalence n'est certainement pas propre à la profession de bibliothécaire dans le monde d'aujourd'hui.

### **ARO – Quel bilan faites-vous de l'introduction des nouvelles technologies de l'information dans les bibliothèques ?**

HR – Personnellement, je ne saurais m'en passer et les bibliothèques non plus, cela me semble plus qu'évident. Les nouvelles technologies permettent des économies de tâches répétitives – par exemple la production et le classement manuels de fiches cartonnées, des méthodes auxquelles on ne pourrait revenir aujourd'hui.

Elles permettent également d'obtenir une information à jour, partagée, accessible : grâce au catalogue informatisé, on voit, dès le moment du prêt, que le document est emprunté et sa date prévue de retour.

Les nouvelles technologies de l'information donnent aux bibliothèques des outils fantastiques pour la diffusion à distance : des bases de données, des ouvrages de référence, des livres électroniques, des collections numériques ; elles rendent aussi disponible sans limite géographique une gamme importante de services : référence en ligne, renouvellement et réservation de documents, etc.

Elles créent donc une plus grande ouverture, une plus grande accessibilité à la bibliothèque. On peut dire qu'il existe maintenant deux adresses pour la bibliothèque : une dans une ville et une adresse sur l'Internet.

### **ARO – La bibliothèque n'est plus une institution isolée et on parle de plus en plus de fonctionnement en réseau. Quelles sont les priorités et les voies d'avenir dans ce domaine ?**

HR – Je commencerai par dire que la coopération entre les bibliothèques n'a pas attendu les nouvelles technologies pour se développer et se concrétiser. Depuis longtemps déjà, les bibliothèques travaillent en collaboration pour le traitement documentaire : par exemple, les Services documentaires multimédias (SDM) ont été mis sur pied par le ministère de l'Éducation au début des années 1960 pour traiter une seule fois un titre acquis dans de nombreuses bibliothèques.

De même, le prêt entre bibliothèques est un système établi depuis des dizaines d'années, largement utilisé dans certains milieux documentaires québécois, notamment dans les bibliothèques universitaires. La BNQ participe à ce réseau de prêt, comme le faisait la Bibliothèque centrale de Montréal, en tant que bibliothèque-ressource.

Cela dit, il est certain que les nouvelles technologies facilitent la mise en réseau des bibliothèques à travers plusieurs outils et techniques : catalogues sur le Web, interrogation simultanée de plusieurs catalogues, échange de données, achat et archivage de ressources en consortium. Ainsi, le projet de catalogue collectif québécois, qui permettra l'interrogation simultanée de catalogues de plusieurs bibliothèques publiques dans une région donnée, favorisera sans aucun doute les prêts entre bibliothèques et donc une meilleure réponse aux besoins des usagers.

Actuellement, l'attention se porte surtout sur d'autres services comme la référence virtuelle coopérative, souvent désignée sous l'appellation « ask a librarian ». Très souvent, les questions posées dans différentes bibliothèques se ressemblent. Dans un réseau de bibliothèques associées pour la référence virtuelle, un bibliothécaire de la bibliothèque A pourrait donc répondre à un usager de la bibliothèque B le vendredi soir et vice-versa le dimanche matin. Une telle coopération permet aux bibliothèques d'offrir à leurs usagers des heures de service de référence très étendues.

*Il faut rappeler que les bibliothèques ont toujours évolué et continueront de le faire. Et les bibliothécaires non seulement évoluent avec elles, mais encore gouvernent cette transformation.*



## **ARO – Venons-en à votre expérience personnelle à la Bibliothèque nationale du Québec. Quels étaient vos objectifs lorsque vous avez pris les fonctions de directrice générale de la diffusion de cette institution ?**

HR – J'ai eu la chance de me joindre à l'équipe de la Grande Bibliothèque dès novembre 1999. En prenant la relève de Yvon-André Lacroix comme directrice générale de la diffusion en septembre 2003, mon principal objectif consistait d'abord et avant tout à préparer l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

La formule semble simple, mais elle revêtait alors de nombreuses facettes d'une ampleur exceptionnelle. Il fallait prévoir l'aménagement des espaces du public et du personnel, en collaboration avec les responsables du projet de construction et les architectes; définir les spécifications des équipements et mobiliers, qui ont conduit à plus d'une centaine d'appels d'offres publics; identifier les services que nous souhaitions offrir et en assurer la planification. Nous avons également mis sur pied des services aux milieux documentaires, et en premier lieu aux bibliothèques publiques.

Pour ce qui concerne les nouvelles technologies, il a fallu organiser l'implantation de systèmes informatiques non seulement pour la gestion documentaire, mais aussi pour la gestion de la relation client et développer des contenus pour le nouveau portail de la BNQ, mis en ligne en janvier 2005.

Dans le domaine des ressources documentaires, le défi était également de taille: acquisition et traitement de 475 000 nouveaux documents pour la collection de prêt et de référence, sans oublier une sélection importante de ressources électroniques; intégration de plusieurs collections existantes, attrayantes et bien organisées dans un seul lieu, essentiellement en accès libre; introduction de ces collections dans le nouveau catalogue informatisé Iris fusionné; déménagement et mise en rayon de ces collections.

Je dois dire que ces tâches gigantesques ont été conduites de main de maître par nos équipes. À titre d'exemple, à elle seule, la mise en rayon a requis quelque 20 000 heures de travail.

D'ailleurs, parmi les enjeux majeurs de ma mission, la constitution d'une équipe d'environ 300 personnes, dont seulement le tiers était en place à l'automne 2004, quelques mois avant l'ouverture, n'était certainement pas le moindre. Bâtir une telle équipe, ce n'est pas seulement recruter: c'est également accueillir, former, réunir dans une culture commune et dans le partage d'objectifs de service bien identifiés. Encore une fois, un merveilleux travail de collaboration a été mené par les équipes de la direction générale de la diffusion et de la direction des ressources humaines.

Nous avons toujours été déterminés à réussir l'ouverture de la Grande Bibliothèque qui était attendue par un grand nombre, mais dont la pertinence a été mise en doute par certains jusqu'à la dernière minute. Je crois que nous pouvons affirmer avec fierté que nous avons relevé le défi.

## **ARO – Chacun sait que la Grande Bibliothèque bat des records d'affluence depuis son ouverture au public, en mai 2005. Comment réagissez-vous face à ce succès ?**

Effectivement, même pendant la période estivale, le nombre de documents empruntés par semaine est passé de 45 000 à 65 000. Ce sont maintenant 70 000 documents qui sont empruntés chaque semaine, auxquels s'ajoutent 35 000 documents consultés sur place.

C'est évidemment avec grande satisfaction et beaucoup de plaisir que nous voyons les clients fréquenter et utiliser la Bibliothèque comme ils le font.

C'est ce qui alimente notre énergie et notre courage pour poursuivre nos efforts. Car, bien sûr, depuis l'ouverture et pendant plusieurs mois encore, nous devons ajuster les services que nous offrons en comptant sur un personnel très soucieux de répondre aux attentes de la clientèle, très compréhensif et très souple. Nous lui en sommes reconnaissants au quotidien, même si nous ne pouvons pas le lui dire aussi souvent que nous le voudrions.

Concrètement, pour réagir à cette fréquentation importante, nous avons ajouté des postes d'abonnement, localisés temporairement dans le hall de l'édifice. Aux quatre postes de prêt en libre-service initialement prévus, nous en avons ajouté quatre autres en septembre. Plus de 50 % des prêts sont maintenant enregistrés de façon autonome par des clients.

Depuis septembre également, nous avons mis en place un système de réservation des postes de visionnement et des postes multimédias pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'y avoir accès et éviter que certains usagers les monopolisent pour de longues heures. Et nous travaillons actuellement à organiser les tâches et les horaires pour une équipe plus nombreuse.

Je le répète : tout cela ne serait pas possible sans des gestionnaires motivés et dévoués et sans des employés compétents et responsables.

### **ARO – Quelles seront les nouveautés offertes à la clientèle de la BNQ en termes de ressources et de services dans les mois à venir ?**

Pour ce qui concerne les ressources, la Grande Bibliothèque continuera d'offrir une vaste sélection de nouveautés, afin de faire découvrir des titres qui ne sont pas toujours présents dans les bibliothèques et dans les librairies plus petites. Elle proposera aussi des ressources électroniques toujours plus nombreuses, autant que possible en français, ce qui n'est pas très fréquent dans ce domaine.

Quant aux services, nous souhaitons développer ceux qui sont destinés aux nouveaux arrivants, grâce à une entente en voie d'être conclue avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ainsi que l'offre tournée vers des clientèles spécifiques, telles les personnes ayant une déficience visuelle mais aussi d'autres handicaps, ou les personnes qui font partie de ce qu'on appelle « les clientèles empêchées » qui, pour diverses raisons, ne fréquentent pas spontanément la bibliothèque.

Et nous poursuivrons bien entendu la mise en ligne de nouveaux services sur notre portail et le développement du catalogue collectif.

### **ARO – Une nouvelle étape importante sera franchie à la fin de ce mois de janvier 2006 avec l'intégration des Archives nationales du Québec à la BNQ. Quel en sera l'impact sur les activités de diffusion dont vous assumez la direction ?**

HR – Le service de généalogie est déjà regroupé au Centre d'archives de Montréal, rue Viger. Par ailleurs, les ressources de cette nouvelle institution favoriseront sans aucun doute la recherche documentaire qui pourra s'orienter à la fois vers des documents publiés et vers des documents d'archives.

Le personnel du Centre de relation client et du Service de référence à distance de Bibliothèque et Archives nationales du Québec devra également élargir son champ de connaissance pour bien orienter une clientèle encore plus vaste et pour répondre à ses besoins diversifiés.

### **ARO – En ce début d'année, quels souhaits formez-vous pour l'ensemble de vos collègues bibliothécaires ?**

HR – Je voudrais surtout que chacun prenne conscience du chemin parcouru par les bibliothécaires et par les bibliothèques dans notre société depuis une vingtaine d'années.

Il est vrai que les chiffres récents sur les pratiques culturelles des Québécois semblent indiquer une baisse de la lecture chez les jeunes. Cela me désole, car on sait l'immense plaisir qu'ont les enfants et les adolescents qui aiment lire. La lecture engendre non seulement la culture, la connaissance, mais elle est aussi un instrument d'autonomie et de liberté. Professeurs, parents et bibliothécaires doivent donc poursuivre leurs efforts, voire les intensifier et, à cet égard, on ne peut que saluer le bien-fondé du plan d'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la lecture à l'école. Parmi les vœux que je forme pour l'ensemble de notre profession, figurent donc un rayonnement encore plus large du plaisir de la lecture et une appropriation encore plus grande par le public des lieux de culture que nous lui offrons, des lieux physiques, mais aussi virtuels.

Je souhaite que, pour le plus grand nombre, la bibliothèque devienne un réflexe de vie, une compagnie pour la vie.

*Je voudrais surtout que chacun prenne conscience du chemin parcouru par les bibliothécaires et par les bibliothèques dans notre société depuis une vingtaine d'années.*



par Sophie Montreuil, agente de recherche,  
Direction de la recherche et de l'édition

Quelques mois avant leur fusion officielle, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et les Archives nationales du Québec (ANQ) ont publié conjointement un *Guide de gestion des archives de maisons d'édition*. Imprimé à 500 exemplaires, ce *Guide* a été expédié gratuitement à l'ensemble des maisons d'édition québécoises, dans le cadre d'une campagne de promotion à laquelle l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) a également participé.

Le projet du *Guide de gestion des archives de maisons d'édition* est né à la suite d'une enquête menée dans le sillage des activités du comité Mémoires de l'édition, créé en août 2002 à l'initiative de la BNQ et composé de représentants des ANQ, de la Chaire de recherche du Canada en histoire du livre et de l'édition de l'Université de Sherbrooke, de l'ANEL et de certaines unités administratives de la BNQ. L'enquête a permis de documenter l'état alarmant dans lequel sont généralement conservées les archives du milieu éditorial québécois. Elle a révélé les difficultés auxquelles les maisons d'édition se heurtent lorsqu'elles sont confrontées au classement de leurs documents. Ce sont précisément ces difficultés que le *Guide* souhaite résoudre, en offrant aux maisons d'édition un outil spécialement créé pour elles.

## UN OUTIL DE GESTION DES ARCHIVES POUR LES MAISONS D'ÉDITION



La rédaction du *Guide* a été confiée aux ANQ, plus particulièrement à Gilles Héon et à Caroline Sauvageau, qui se sont inspirés du *Guide de gestion des archives d'entreprises* que préparait au même moment le Réseau des archives du Québec (RAQ). Fruit d'un partenariat, le *Guide de gestion des archives de maisons d'édition* a aussi pu compter sur la collaboration d'un comité consultatif formé de Michel Biron, archiviste à la BNQ, de François David, archiviste aux ANQ, de Martin Doré, chercheur et professeur à l'Université de Sherbrooke, et de Michel Gay, gestionnaire aux Éditions Fides.

**Dans la préface qu'ils signent ensemble, Sylvie Lemieux, conservatrice et directrice générale des ANQ, Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la BNQ, et Gaston Bellemare, président de l'ANEL, forment le vœu de voir le *Guide de gestion des archives de maisons d'édition* rayonner dans d'autres secteurs du milieu culturel. On ne peut que louer ce projet, qui contribuerait sans nul doute à l'enrichissement de la mémoire collective du Québec.**

par Mireille Laforce, coordonnatrice, section du dépôt légal,  
Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale

## LE DÉPÔT LÉGAL DES FILMS ET DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Le dépôt légal, tel qu'appliqué depuis 1968 en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec* (L.R.Q., c. B-2.2), exclut depuis sa création tous les documents dits « filmiques » au sens de la *Loi sur le cinéma* (L.R.Q. c. C-18.1). Cette exclusion sera en grande partie chose du passé dès 2006 alors qu'entrera en vigueur la nouvelle *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, qui intègre les dispositions relatives au dépôt légal des films. La nouvelle institution assumera alors cette responsabilité. À cette fin, elle s'associera à la Cinémathèque québécoise en lui confiant le mandat de conserver les films déposés. Jouissant d'une expertise indéniable en la matière, il était naturel que cette institution soit étroitement impliquée dans ce processus.

### La Cinémathèque québécoise

Créée en 1963 par des cinéastes québécois, la Cinémathèque est un organisme sans but lucratif qui s'est donné comme mission de conserver et de documenter le patrimoine cinématographique et télévisuel québécois afin de le diffuser et de le rendre accessible au public. Ses collections actuelles regroupent 35 000 titres sur pellicule, 15 000 heures sur ruban magnétoscopique (télévision ou vidéo) ainsi qu'une quantité importante de documents et d'objets afférents au film : affiches, photos, appareils, costumes, scénarios, etc. La Cinémathèque dispose aussi d'un important fonds documentaire relatif au cinéma, accessible par l'intermédiaire de sa Médiathèque. Elle offre une riche programmation visant à diffuser le patrimoine cinématographique et télévisuel québécois et international.

### UN PEU D'HISTOIRE

Le projet d'instaurer un tel dépôt légal est né il y a plusieurs années. Ainsi, la première tentative d'instauration remonte à 1975 alors qu'un projet de loi-cadre prévoyait le dépôt de toute production cinématographique ou audiovisuelle auprès d'une cinémathèque nationale<sup>1</sup>. Le projet avorta et il fallut attendre 1983, avec la *Loi sur le cinéma*, pour franchir deux nouvelles étapes. D'une part, la loi accorde à la Cinémathèque québécoise le statut de « cinémathèque reconnue », ce qui lui permet, à condition d'en assumer les frais, d'exiger du propriétaire d'un film produit au Québec le dépôt d'un exemplaire. D'autre part, cette solution n'est satisfaisante qu'en partie puisque la Cinémathèque, organisme autonome, ne peut assumer seule l'ensemble des frais que génère un tel dépôt. De plus, les documents acquis sont bien souvent des copies ayant déjà circulé en salle, se situant ainsi loin de l'idéal d'une copie destinée à la conservation permanente.

### LE NOUVEAU DÉPÔT LÉGAL

Arrive donc 2006 et ce nouveau dépôt légal. Les films visés par cette nouvelle exigence sont les films québécois, c'est-à-dire les films dont le producteur est domicilié au Québec ou y a son principal établissement. À ce critère, s'ajoute celui d'avoir obtenu le soutien financier de l'État québécois, notamment par des crédits d'impôt de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et des subventions du Conseil des arts et des lettres (CALQ). Le film se définit comme étant « une œuvre produite à l'aide d'un moyen technique et ayant comme résultat un effet

cinématographique<sup>2</sup> ». Il consiste souvent en un film projeté en salle. Si ce film existe sur support photochimique, une copie *neuve* devra être déposée. À défaut de ce support, le film doit être déposé sur un support assurant une qualité optimale de diffusion. La définition de *film* inclut aussi les émissions de télévision. Encore ici, le critère d'un financement par l'État est une condition. Ce sont les producteurs et non les diffuseurs qui doivent effectuer le dépôt d'un exemplaire des productions. Une particularité importante s'impose dans le cas des émissions de télévision : tout ne devra pas nécessairement être déposé, un échantillonnage se fera selon le type et la fréquence de diffusion de l'émission.

Les exemplaires déposés seront destinés à la conservation. Leur consultation ne sera possible qu'à partir d'autres exemplaires, par exemple en DVD, que la Cinémathèque ou que la BNQ détiendrait ou par l'entremise d'une reproduction que le producteur aurait autorisée par la signature d'une licence.

L'entrée en vigueur de ce nouveau dépôt légal vient affirmer l'importance de la place de l'image en mouvement à l'intérieur du patrimoine documentaire. Et il est heureux de constater que sa mise en œuvre favorise le rapprochement de deux institutions culturelles importantes et complémentaires.

<sup>1</sup> Plusieurs éléments d'information de cet historique sont tirés d'une conférence donnée par monsieur Pierre Jutras, de la Cinémathèque québécoise, lors de la table ronde « Les défis d'un dépôt légal en audiovisuel » tenue le 22 septembre 2005 dans la cadre de *La Cinémathèque rend hommage à l'INA*.

<sup>2</sup> *Loi sur le cinéma*, L.R.Q. chapitre C-18.1, art.2.

# Comptes rendus de lectures



**Boud'hors, Anne.** Pages chrétiennes d'Égypte: les manuscrits des Coptes. Paris: Bibliothèque nationale de France, 2004. 84 p. ISBN 2-7177-2295-5

Ce catalogue d'une exposition présentée par la Bibliothèque nationale de France en 2004 met en valeur une collection de manuscrits égyptiens.

Les textes de l'ouvrage retracent l'histoire des manuscrits coptes, de la fin du III<sup>e</sup> siècle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers manuscrits sont nés de la nécessité de traduire les livres saints du christianisme dans la langue égyptienne autochtone afin de les diffuser dans la vallée du Nil. Cette tradition s'est terminée avec la généralisation des éditions imprimées.

Le livre propose une soixantaine de notices illustrées en couleurs. S'y côtoient des fragments de manuscrits très anciens, des trésors d'enluminure et des ornements naïves. De beaux vestiges d'une littérature monastique haute en couleurs.

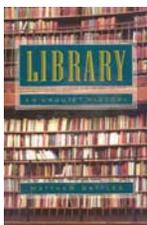


**Mandel, Ladislav.** Du pouvoir de l'écriture. Méolans-Revel: Atelier Perrousseau, 2004. 227 p. ISBN 2-9112-2010-2

L'auteur de cet essai aborde l'écriture comme un langage à part entière, une création de l'esprit au service de la diffusion de la pensée. D'abord l'apanage du pouvoir et instrument de gouvernement, l'écriture, en se répandant, est devenue un support servant au partage des connaissances et du savoir.

Aux époques classiques, chaque culture avait son écriture qui reflétait son image. Les progrès de l'informatique ont mené à une prolifération des caractères typographiques où les écritures proposées n'ont plus de lien avec les cultures qui les ont créées. Les caractères sont devenus de simples marchandises.

Ladislav Mandel pose le problème du processus de création d'une écriture dans le contexte du XXI<sup>e</sup> siècle. Afin de dégager les grandes lignes de cette problématique, il appréhende le problème dans sa globalité, philosophique, historique, sociale et technique. Un questionnement fascinant quant au rôle et à l'intelligence des formes scripturales.



**Battles, Matthew.** Library: an unquiet history. New York: W.W. Norton & Company, 2003. 245 p. ISBN 0-3933-2564-4

Dans cet essai, Matthew Battles, spécialiste des livres rares, propose une histoire des bibliothèques depuis la Bibliothèque d'Alexandrie jusqu'à l'ère d'Internet.

L'auteur explore comment, au fil des époques, la bibliothèque a été amenée à servir deux intérêts diamétralement opposés. D'une part, la protection et la conservation du patrimoine dans le but de le diffuser au plus grand nombre. Et d'autre part, la tentation de contenir et de contrôler la connaissance humaine que ce soit par la censure ou par la destruction pure et simple des livres et des bibliothèques. Un parcours intéressant de différentes tentatives de destruction de l'information et du rôle des bibliothèques dans la survivance du savoir.

MARYSE GAGNON, bibliothécaire,  
Direction des services aux milieux documentaires

## Les expositions thématiques de la Grande Bibliothèque : fenêtres ouvertes sur les richesses de la Collection universelle de prêt et de référence

La Direction de la programmation de la Bibliothèque nationale du Québec, de concert avec la Direction des services à la clientèle, conçoit une programmation d'expositions thématiques vouée à la mise en valeur de la Collection universelle de prêt et de référence.

Objet d'une planification attentive, la programmation des expositions gravite autour de thèmes ou d'événements significatifs sur la scène de l'actualité culturelle et sociale. Elle constitue un reflet de l'utilisation des collections par les usagers qui y font appel dans une démarche dynamique pour répondre à leurs besoins d'information, d'éducation, de culture et de divertissement, ces besoins étant ancrés concrètement dans une réalité personnelle et sociale. Ainsi, les vitrines de petite dimension, installées au plan horizontal à même les comptoirs de services de la Grande Bibliothèque, présentent des expositions de courte durée dont le thème correspond à un élément en lien avec l'actualité.

Ces expositions thématiques mensuelles sont généralement propres à chaque niveau. Par exemple, au mois de novembre dernier, à l'occasion de la 8<sup>e</sup> édition des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (10 au 20 novembre 2005), la section Musique et films mettait en lumière des films de sa collection de plus de 1 500 documentaires portant sur des sujets variés, en français et en anglais, sur DVD et sur vidéocassette. Alors qu'à Montréal se tenait la 11<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a suscité une vive attention au sein du public et des médias, la vitrine de la section Sciences et techniques donnait un aperçu des ressources de la Bibliothèque sur les changements climatiques. En décembre, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, instituée par l'ONU le 10 décembre 1948, la section Sciences humaines présentait une sélection sur le thème des droits de la personne. Sur une note saisonnière, la section Arts et littérature revêtait quant à elle un air de fête avec sa vitrine de beaux livres consacrés aux préparatifs de Noël.

Par ailleurs, la programmation prévoit des expositions de plus longue durée, d'environ quatre mois, auxquelles sont dédiées les plus grandes surfaces de mise en valeur des aires de service, soit les vitrines installées au plan vertical derrière les comptoirs. Ces expositions sont conçues pour permettre l'exploitation d'un



thème sous plusieurs facettes différentes. Cette approche reflète en quelque sorte le caractère multidimensionnel de l'information; elle évoque aussi la démarche d'un usager qui, abordant une question sous des angles et des points de vue diversifiés, pourrait visiter diverses sections thématiques, de façon à exploiter son domaine d'intérêt sous différents angles.

Le concept visuel et graphique des vitrines correspond aux critères de polyvalence et d'adaptabilité, permettant le réaménagement périodique des vitrines sans nécessiter la production complète de nouveaux éléments à chaque exposition. Situées en des lieux fortement fréquentés, les vitrines captent l'attention, l'intérêt et la curiosité du visiteur. Attrayantes, elles constituent un outil dynamique de mise en valeur et d'animation des collections. Identitaires, elles permettent la reconnaissance visuelle de chacun des secteurs thématiques par des iconographies, des couleurs et des slogans spécifiques.

« Lisez, Montréal inspire ! » a lieu dans le cadre de « Montréal capitale mondiale du livre » du 1<sup>er</sup> novembre 2005 au 5 mars 2006 et inaugure la série d'expositions quadrimestrielles présentées à la Grande Bibliothèque. Le thème original développé par l'Union des écrivains et écrivains québécois pour le domaine littéraire éclate et s'étend aux documents qui traitent de Montréal sous les facettes les plus variées: histoire, architecture, commu-

nautés culturelles, vie politique et sociale, cinéma, musique et littérature. Imaginez, découvrez, rêvez, Montréal inspire... ainsi qu'en témoignent les documents sélectionnés par les bibliothécaires des sections thématiques de la Bibliothèque.

La programmation annuelle prévoit la réalisation de près de 50 expositions thématiques, soit 10 thèmes mensuels (pour quatre secteurs thématiques) et trois thèmes communs aux différents niveaux pour les expositions de quatre mois. La créativité et l'engagement dont font preuve les nombreux intervenants à toutes les étapes de l'échéancier de ce projet méritent d'être soulignés. Véritables fenêtres ouvertes sur les collections de chacun des secteurs thématiques, les expositions présentées au cœur des aires de service constituent autant d'invitations à découvrir la variété et la richesse des ressources documentaires de la Bibliothèque nationale du Québec.

par Gisèle Tremblay, animatrice-formatrice,  
Direction des services à la clientèle,  
et Suzanne Morin, agente culturelle,  
Direction de la programmation



## Des espaces publics remodelés, rue Holt

par Danielle Léger, spécialiste de collections,  
Direction de la recherche et de l'édition

Dans la foulée de la création de la Grande Bibliothèque, la BNQ s'est engagée dans une mise à niveau des installations et des équipements destinés au public au Centre de conservation, rue Holt. L'objectif: assumer pleinement son mandat de diffusion de la Collection patrimoniale, soit les collections spéciales et les archives privées, demeurée dans l'édifice du quartier Rosemont.

Premier épisode de ce chantier, à l'automne 2005, la salle de lecture a été fermée une dizaine de jours pour cause d'agrandissement. Accru d'environ 30 %, le nouvel espace a vu sa capacité d'accueil augmenter de 15 à 30 personnes. Le nombre de postes multimédias est passé de deux à trois (et pourra atteindre cinq postes). L'ajout du photocopieur couleur et d'un lecteur-numériseur de micro-formes identiques à ceux de la Collection nationale sont en outre prévus. Les espaces de rangement ont été reconfigurés: nouvelles armoires pour les documents fragiles ou précieux en transit, étagères pour accommoder l'extension de la collection de référence, classeurs supplémentaires, etc.

Situé dans le prolongement de la salle de lecture, un nouvel espace accueillera sous peu les activités d'animation qui se déploieront avec une intensité accrue rue Holt. Au fil des semaines à venir, on assistera à l'aménagement d'une salle de repos réservée aux clients (un espace fort attendu) et d'une aire d'exposition localisée dans le hall d'entrée. Les travaux effectués entraînent aussi plusieurs chantiers connexes: relocalisation de l'équipe de la Direction de la recherche et de l'édition (DRÉ), déménagement de certaines collections spéciales à proximité de la salle de lecture et relocalisation du studio des médias.

Le projet de réaménagement se conclura par une inauguration officielle au printemps prochain. L'équipe de la DRÉ pourra alors accueillir la clientèle du Centre de conservation sans que celle-ci perçoive un écart significatif par rapport à l'offre de services de la GB. Les nouveaux espaces permettront également de répondre à la hausse sensible d'achalandage constatée depuis mai dernier. Cet achalandage est d'ailleurs appelé à s'intensifier dans le sillage des nouvelles activités de diffusion amorcées autour des collections patrimoniales, des clients référés par les collègues de la GB et de la fréquentation de la salle de lecture par les boursiers du Programme de soutien à la recherche.



par Caroline Lavallée, responsable de rédaction et de relations publiques,  
Direction des communications et des relations publiques

## **Lucie Chagnon et Érick Rivard,** représentants des abonnés au sein du conseil d'administration de la BNQ

L'automne dernier, pour la première fois de son histoire, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) a accueilli au sein de son conseil d'administration deux de ses abonnés, madame Lucie Chagnon, résidente de Montréal, et monsieur Érick Rivard, résident de Québec, pour représenter les usagers de l'institution. Madame Chagnon et monsieur Rivard ont été choisis à la suite d'élections qui se sont déroulées en septembre, pour le poste de représentant des usagers de la Ville de Montréal, et en octobre, pour le poste de représentant des usagers de l'extérieur de la Ville de Montréal.

À rayons ouverts s'est entretenu avec les deux nouveaux membres du conseil d'administration de la BNQ, au sujet de la vision qu'ils ont de leur mandat.



### **Lucie Chagnon,**

représentante des usagers  
de la Ville de Montréal

« Mon mandat est de m'assurer que les préoccupations des usagers soient entendues par le conseil d'administration [de la BNQ]. Je suis la voix des usagers de l'Île de Montréal ». C'est en ces termes que Lucie Chagnon, technicienne en documentation, décrit son rôle de représentante des usagers.

Présence, écoute et disponibilité permettent à madame Chagnon d'être au fait des préoccupations des abonnés. En effet, en plus d'aller régulièrement à la Grande Bibliothèque – elle habite à proximité –, madame Chagnon participe à toutes (ou presque) les activités de la BNQ auxquelles elle est invitée, qu'il s'agisse d'un vernissage, d'un lancement de livre ou d'une conférence, car ce sont autant d'occasions de rencontrer les usagers et de mieux connaître l'institution. De même, lorsqu'elle est à la Grande Bibliothèque, elle est attentive aux commentaires que peuvent émettre certains usagers qui circulent dans l'édifice; ceux qui la connaissent n'hésitent pas à aller à sa rencontre pour échanger avec elle. À cet égard, Lucie Chagnon souligne qu'elle s'efforce de se faire connaître auprès des abonnés de la Bibliothèque. « Chaque fois qu'on me présente à quelqu'un, je mentionne que je suis représentante des usagers de la Ville de Montréal au sein du conseil d'administration. Cela incite les gens à me faire part de leurs commentaires », précise-t-elle.

Enfin, pour mieux être à l'écoute des usagers, madame Chagnon a publié son adresse de courrier électronique (luciechagnon@yahoo.com) sur le portail Internet de la BNQ et répond à chaque message qu'elle reçoit. D'ailleurs, elle souhaite que son adresse de courriel demeure sur le portail de l'institution pour toute la durée de son mandat, afin de permettre à tous de la joindre facilement.



### **Érick Rivard,**

représentant des usagers de l'extérieur  
de la Ville de Montréal

Pour monsieur Érick Rivard, étudiant à la maîtrise en architecture à l'Université Laval, à Québec, le mandat du représentant des usagers consiste notamment à « donner un point de vue extérieur sur l'administration et sur la gestion de la Bibliothèque nationale du Québec ». À cet égard, monsieur Rivard souligne que, compte tenu du fait que, comme la majorité des abonnés, il n'œuvre pas dans le domaine de la bibliothéconomie, son apport au sein du conseil d'administration de la BNQ sera sans doute très représentatif des usagers de l'institution. Il compte d'ailleurs faire appel à sa propre expérience de fréquentation de la Grande Bibliothèque, à titre d'utilisateur, pour appuyer ses propos et amener des idées nouvelles lors des rencontres du conseil d'administration.

Puisqu'il habite la région de Québec, Érick Rivard, tout comme les usagers qu'il représente, ne peut pas fréquenter la Grande Bibliothèque aussi souvent qu'il le souhaiterait. Il ne peut donc pas côtoyer régulièrement les abonnés et entendre de vive voix leurs préoccupations. Aussi compte-t-il trouver une solution, comme la création d'une boîte à suggestions en ligne, pour permettre aux usagers de le joindre aisément. Entre-temps, les usagers peuvent communiquer avec lui par courriel (erickrivard@hotmail.com).

Vu son lieu de résidence, monsieur Rivard utilise assidûment les services à distance de la BNQ, dont le catalogue Iris et la Collection numérique, et s'intéresse grandement à la diffusion en région des activités de la Bibliothèque. Le développement des ressources électroniques de l'institution et la présence de celle-ci sur le territoire québécois revêtent donc beaucoup d'importance à ses yeux, sans compter qu'ils contribuent à la réalisation du mandat national de la BNQ.

### Tous ces livres sont à toi!

Salle d'exposition, niveau M  
Jusqu'au 31 janvier 2006

Cette exposition présente une vision historique et sociologique du combat pour la lecture publique au Québec. Elle propose un parcours illustré de plus de 350 artefacts et œuvres d'art, sélectionnés parmi les trésors de grandes bibliothèques et d'institutions muséales nationales et internationales. Particulièrement originales, cinq installations illustrent les lieux intimes de la lecture: *Dans la chambre, Sous l'arbre, Près de la lampe, Sur la table* et *Derrière les portes*. Commissaire: Nicole Lemay; directeur artistique: Michel Marc Bouchard; scénographe: Raymond Marius Boucher.

Dans la grande salle du niveau M (métro) et dans plusieurs autres espaces, de nombreuses expositions animent la Grande Bibliothèque, mettant en valeur les richesses des collections de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et du monde documentaire québécois et étranger.



### L'Abécédaire des insectes

Espace Jeunes, niveau M

Dès le 31 janvier 2006

De concert avec l'Insectarium de Montréal, la BNQ présente une exposition à caractère scientifique ayant pour thème principal les insectes. Conçue de toutes pièces à partir d'une sélection d'artefacts de la collection de l'Insectarium, cette exposition dresse un portrait introductif du monde fascinant des insectes. C'est à travers le fil conducteur de l'Abécédaire que sont présentés des objets d'ethnoentomologie et des spécimens entomologiques. De plus, cette exposition est enrichie d'un autre volet intitulé: «Les Ornithoptères: des papillons aux ailes d'oiseaux». Les quelque 40 spécimens naturalisés de papillons présentés sont inscrits sur la liste des espèces menacées. Ils serviront de déclencheur pour sensibiliser les jeunes visiteurs non seulement à la fragilité des papillons, mais aussi à celle de leur environnement.



### Graff: 40 ans et pas de poussière

Espace de la section Arts et littérature, niveau 1  
Dès le 24 janvier 2006

Pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de Graff, en 2006, la BNQ présente une exposition de livres d'artistes, qui témoignent de l'esprit de coopération qui anima et anime toujours les Ateliers Graff. À travers un survol de ces décennies, soit les années 1960, 1970, 1980, 1990 et 2000, sept albums d'estampes et livres objets seront présentés afin de dresser un constat de 40 années de recherche et de production. Ce sont: *Pilulorum* (1968), *Graff Dinner* (1978), *Corridart 1976*, *pour la liberté d'expression* (1982), *Esquisses Graff 1966-1986* (1986), *Crash* (1989), *Teknologia* (1989) et *Livre d'heures* (2004). Cette exposition permet d'apprécier la teneur des changements survenus dans le monde de l'estampe au cours des 40 dernières années, tant sur le plan des préoccupations formelles et thématiques que sur celui de l'évolution des techniques d'impression. Commissaire: Madeleine Forcier.

### Redécouvrir Ferron



Espaces de la Collection nationale, niveau 1

Dès le 7 février 2006

Présentée par la BNQ, cette exposition met en valeur le fonds d'archives Jacques-Ferron. Réunissant une centaine d'artefacts, elle propose un parcours où manuscrits, éditions publiées et textes inédits éclairent la genèse de l'œuvre de cet écrivain québécois, tout en soulignant la grande variété qui la caractérise. L'exposition montre également comment, par sa langue unique et par ses personnages, Ferron s'est porté à la défense du pays et de son histoire. Commissaire: Direction de la recherche et de l'édition, BNQ.

Afin de faire découvrir aux lecteurs quelques-unes des plus intéressantes acquisitions de la Collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale du Québec, À rayons ouverts leur propose une nouvelle rubrique, « Acquisitions patrimoniales », dont voici le tout premier article.



### Cap sur Québec! L'arrivée de Champlain sur grand format

Les collections iconographiques de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) recèlent de véritables trésors. Parmi ceux-ci, une affiche exceptionnelle, que la Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale a récemment acquise, réalisée à l'occasion du tricentenaire de la ville de Québec, en 1908. Cette affiche de très grand format est composée de huit lithographies polychromes qui, une fois assemblées, forment une image de 2,8 mètres par

2,1 mètres. Publiée par le Canadian Pacific Railway, sans doute à des fins de promotion touristique, et imprimée par The Mortimer Co. Ltd., l'affiche montre Samuel de Champlain, entouré de compatriotes français et d'autochtones, qui débarque d'un canot d'écorce et pose le pied sur la rive de Stadaconé, qui deviendra la ville de Québec. On distingue, en arrière-plan, le bateau Don de Dieu sur lequel Champlain traversa l'océan pour ensuite fonder la ville de Québec en 1608.

Outre son format, l'affiche a ceci d'exceptionnel qu'elle a été conçue pour l'extérieur, ce qui en fait un document rarissime puisque le tirage de ce type d'affiche était limité et que la majorité des exemplaires ont été détruits à la suite de leur exposition aux intempéries.

Le document constitue également un objet d'étude fort intéressant en ce qu'il vient s'ajouter à ceux que la BNQ possède déjà sur le tricentenaire de la ville de Québec. En effet, la Bibliothèque compte dans ses collections quelques cartes postales numérisées, qui peuvent être consultées sur le portail Internet de l'institution ([www.bnquebec.ca](http://www.bnquebec.ca)), des brochures et de multiples éditions relatant les voyages de Samuel de Champlain en Nouvelle-France, depuis la première édition de 1613 jusqu'au superbe ouvrage intitulé *Champlain: la naissance de l'Amérique française* paru en 2004<sup>1</sup>.

Avec la venue du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec en 2008, la BNQ enrichira assurément ses collections d'affiches, de brochures, de cartes postales et de monographies, pour le bonheur des historiens, des chercheurs et d'autres clientèles qui s'intéressent à l'histoire.

Le développement de la Collection patrimoniale constitue un des mandats fondamentaux de la Bibliothèque nationale du Québec. Celle-ci acquiert et conserve, dans des conditions optimales et pour les générations futures, tous les documents du patrimoine national québécois. C'est grâce à l'intérêt et à l'attention concertés de plusieurs personnes que l'acquisition et la conservation de tels trésors patrimoniaux sont possibles. Aussi, la Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale du Québec invite-t-elle les propriétaires et les collectionneurs à l'informer de l'existence de tels trésors.

<sup>1</sup> Sous la direction de Raymonde Litalien et Denis Vaugeois. Paris: Nouveau Monde éditions; Sillery: Septentrion, 2004, 397 p.

par SYLVIE FOURNIER, directrice des acquisitions de la Collection patrimoniale



## La BNQ participe aux neuf Salons du livre québécois

par Geneviève Dubuc, coordonnatrice des événements publics, Direction des communications et des relations publiques

La BNQ a choisi de participer aux neuf salons du livre qui se tiennent au Québec de septembre 2005 à mai 2006, de façon à faire connaître aux visiteurs ses services sur place et à distance.

Entre la fin de septembre et le mois de novembre, la BNQ a ainsi participé aux salons du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, de Rimouski et de Montréal. Au Salon du livre de Montréal, près d'une trentaine d'animateurs ont accueilli les visiteurs au tout nouveau stand de 400 m<sup>2</sup> de la BNQ. L'institution y a notamment mis en valeur son portail Jeunes (<http://jeunes.bnquebec.ca>) puisque, chiffrés à l'appui, les enfants l'adoptent avec enthousiasme lorsqu'ils le découvrent.

La biographie étant à l'honneur au Salon du livre de Montréal cette année, la Direction de la recherche et de l'édition ainsi que celle de la programmation ont présenté une petite exposition intitulée *Récits de vie*, réunissant une quinzaine d'ouvrages tirés des collections de la BNQ et illustrant l'évolution du genre au Québec.

De plus, la Direction de la diffusion a participé à la Journée des professionnels qui a eu lieu le vendredi 18 novembre. À cette occasion, mesdames Danielle Chagnon et Isabelle Séguin ont présenté à un public provenant des milieux de la bibliothéconomie et de l'édition un portrait des collections et des services de la Grande Bibliothèque six mois après son inauguration.

La ronde des salons du livre se poursuivra, en mars, avec le Salon de l'Outaouais puis, au printemps, avec le Salon international du livre de Québec et ceux de la Côte-Nord, de Trois-Rivières et de l'Abitibi-Témiscamingue.

par Maryse Gagnon, bibliothécaire, services aux milieux documentaires,  
Direction générale de la diffusion

# La BNQ participe au 32<sup>e</sup> congrès de l'ASTED

**La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) a pris une part active au 32<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de documentation (ASTED), qui s'est déroulé du 9 au 12 novembre 2005.**

La BNQ a organisé la journée précongrès, qui avait pour thème « Des personnels et des usagers compétents dans les bibliothèques québécoises ». La matinée a été consacrée à la formation continue des personnels. Après les présentations de la Direction des services aux milieux documentaires et d'un représentant de la TÉLUQ, les congressistes ont participé à des ateliers qui leur ont permis d'échanger sur les besoins en formation continue tant chez les gestionnaires que chez les bibliothécaires, les techniciens et les commis. L'après-midi a porté sur la formation documentaire des usagers. Les conférenciers ont présenté diverses initiatives d'enseignement de la recherche et de l'utilisation de l'information. Le débat qui a suivi les conférences a fait ressortir d'importants besoins en matière de formation; dans ce contexte, le rôle de formateur du bibliothécaire est nécessaire et est appelé à prendre de plus en plus d'ampleur en raison de l'évolution des technologies de l'information et des communications.

De plus, des représentants de la BNQ ont donné des conférences dans le cadre du congrès. Madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la BNQ, et monsieur Jean-Marie Borzeix, conseiller du président de la Bibliothèque nationale de France, ont prononcé une allocution intitulée *Google Print: accès au savoir et réponse francophone*. Dans le cadre d'une table ronde sur la politique d'acquisition, madame Isabelle Charuest, coordonnatrice des acquisitions et du développement de la Collection de prêt et de référence à la BNQ, a quant à elle présenté la politique générale de développement de la Collection de prêt et de référence, les outils qui détaillent les critères de sélection des ressources documentaires et la politique d'acquisition de l'institution. Enfin, madame Danielle Chagnon, directrice des services à la clientèle, a participé à une table ronde sur les outils de suivi des demandes en rendant compte de l'utilisation, à la BNQ, d'un logiciel de gestion de la relation client (GRC), lequel permet de recevoir et de traiter les demandes d'abonnement, les questions de référence, les demandes de réservation de salles, de même que les commentaires et suggestions de la clientèle, et d'en assurer le suivi.

L'équipe de la Direction des services aux milieux documentaires a animé le stand de la BNQ au salon des exposants du congrès de l'ASTED. La BNQ a profité de l'occasion pour mettre en circulation un dépliant sur les services de la BNQ offerts aux bibliothèques, ainsi qu'un feuillet d'information sur l'ISBN à 13 chiffres.

# Les trésors

de la Bibliothèque nationale  
du Québec

Samuel de Champlain. *Voyages et découvertes (sic)  
faites en la Nouvelle France.*  
Paris, 1619.

